



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération

78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de mobilité

SG/SRH/SDCAR/2022-72

27/01/2022

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures Cadre ONF

Vous trouverez ci-joint les offres de postes ouverts à candidatures au titre du Fil de l'Eau (FDLE) Janvier 3 à l'ONF.

La date de clôture est fixée au 20 février 2022 et la prise de fonctions entre le 1er avril 2022 et le 1er mai 2022.

La liste des offres est accompagnée de :

- la note de service sur les lignes directrices de gestion (LDG) qui fixent notamment la procédure pour candidater et les critères d'attribution.

- l'imprimé demande de mobilité. »

	Code Poste : 18859 - Date de prise de poste : 01/05/2022 Chargé(e) des occupations minières
Structure de rattachement	90 - COORDINATION DOM CORSE 9015 - DIRECTION REGIONALE DE GUYANE 901505 - SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Résidence administrative	DEPARTEMENT D'OUTRE-MER CAYENNE (973)
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 23/01/2020
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>L'ONF gère en Guyane un patrimoine forestier de 5,7 millions d'hectares, en mettant en œuvre une gestion multifonctionnelle ou conservatoire. Avec 80 agents, l'ONF est un opérateur territorial important en Guyane. Les missions exercées au sein de la direction territoriale relèvent de la gestion durable de la forêt tropicale humide, de la commercialisation des bois, de la surveillance du domaine (orpailage, déforestation, police de la nature), d'activités conventionnelles, de la mise en œuvre de MIG et de la gestion d'espaces naturels remarquables.</p> <p>Dans ce cadre, l'ONF recherche en Guyane un(e) Chargé(e) des occupations minières pour son Service Aménagement du Territoire (SAT).</p> <p>Le SAT est chargé du suivi de l'ensemble des occupations foncières du domaine forestier privé de l'Etat en Guyane et du contrôle des activités réalisées sur ce territoire, dont le suivi des impacts de l'orpailage légal et illégal sur les milieux naturels. L'ampleur et la diversité des tâches est liée à la vastitude du domaine privé forestier de l'Etat. En Guyane, l'ONF en est le gestionnaire pour le compte du Ministère de l'Agriculture ; il a mandat pour instruire et signer tous les actes ; il en perçoit également les redevances. A titre d'exemple, le SAT supervise la gestion de 350 contrats d'occupation de loisirs, plus de 40 occupations à des fins touristiques, 80 conventions d'occupations pour activités minières, des contrats de forage, etc. Les recettes liées à ces contrats dépassent chaque année le million d'€. Le SAT apporte également son expertise aux différents services de l'Etat en matière d'aménagement du territoire et de gestion foncière (Préfecture, Domaines, DGTM,...), aux collectivités, ainsi qu'aux communautés autochtones et par extension, toutes collectivités ou personnes morales ayant une activité en rapport avec le foncier.</p> <p>Date de prise de poste souhaitée : 1er Avril 2022</p> <p>Renseignements : Auprès de Véronique JEAN-MARIE, responsable du SAT/ mail : veronique.jean-marie@onf.fr</p>
Objectifs du poste	Le chargé de gestion foncière instruit les dossiers fonciers sur le court, le moyen ou le long terme.
Activités	Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client Instruit des dossiers fonciers Rédige des actes, documents juridiques Tient les dossiers à jour Suit l'activité
Conditions particulières d'exercice	

APPEL DE CANDIDATURE

Contexte d'exercice	<p>Le SAT rassemble 10 agents dont le responsable du service. Le service comprenant un pôle foncier/mines et l'Unité Spécialisée Nature (USN). Le pôle foncier/mines rassemble actuellement 3 chargées de mission spécialisées en foncier. L'USN rassemble 6 agents dont une responsable également placée sous l'autorité administrative du responsable du SAT. Les missions de l'USN concernent tout le panel de l'activité l'orpaillage, depuis l'évaluation de ses impacts en passant par l'appui à la réhabilitation post.</p> <p>Le chargé(e) des occupations minières aura pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion administrative et comptable des dossiers fonciers liés à l'activité minière dont elle a la charge. - La conduite de la gestion des contrats miniers dans sa totalité : des demandes au quitus en passant par l'établissement et le suivi de la facturation des Conventions d'Occupation Temporaire pour Activités Minières (COTAM), ainsi que le traitement des demandes d'Autorisation de Recherches Minières (ARM). - L'établissement, le suivi et la facturation des Conventions d'Occupation Temporaire (COT) pour les bases vie et les dépôts de carburant liés à l'activité minière. - La mise à jour des tableaux de bord. - L'accompagnement de la responsable de l'USN (Unité Spécialisée Nature faisant partie du SAT) dans la préparation des Commissions Autorisations de Recherches Minières (CARM), dans les procédures de pénalités au titre de la COTAM - La prise en main de l'usage et le suivi de l'outil de gestion des occupations foncières : Cyprès. - La gestion technique des dossiers sur le volet réhabilitation et re végétalisation des sites miniers (déplacement terrain par voie fluviale, terrestre ou aérienne), - La veille technique et réglementaire sur la réhabilitation des sites miniers. - Le relationnel avec les miniers en continue et entre autres pour les contestations de tout type.
Observations	<p>Compétences métier : Connaissance en matière d'écriture d'actes et plus généralement, tout ce qui a trait au foncier et à la domanialité. Connaissances en matière du droit des sols et règles d'urbanisme. Connaissance du logiciel QGIS. Connaissances en écologie et foresterie, en particulier sur les milieux tropicaux, appréciées. Connaissances des logiciels SAP,CYPRES appréciées. Connaissance de la mine en Guyane appréciée.</p> <p>Qualités et aptitudes : Adaptabilité aux différents contextes métiers de l'ONF en Guyane. Rigueur, organisation, autonomie, esprit d'initiative. Capacité à s'insérer et à travailler dans les réseaux de compétences des partenaires de l'ONF. Capacité d'écoute. Capacité à l'auto-formation.</p> <p>Conditions particulières : - Respect des règles de confidentialité. - Capacité à travailler en équipe, en polyvalence et en étroite collaboration avec l'autre. - Autonomie, adaptation et prises d'initiatives.</p>

	Code Poste : 18360 - Date de prise de poste : 01/05/2022 Gestionnaire de dépenses
Structure de rattachement	90 - COORDINATION DOM CORSE 9020 - DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE 902001 - SF DR MARTINIQUE
Résidence administrative	DEPARTEMENT D'OUTRE-MER FORT DE FRANCE (972)
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 25/04/2019
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>L'ONF assure sur le territoire martiniquais, comme sur l'ensemble du territoire national, trois grands types d'activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la gestion des forêts appartenant à l'Etat ou aux Collectivités (CTM, Communes) 2) des missions d'intérêt général pour le compte de l'Etat ou de la CTM 3) des actions contractuelles de protection et de mise en valeur du milieu naturel pour le compte de clients publics ou privés comme une entreprise de services. <p>L'ONF emploie 37 fonctionnaires ou assimilés dont 4 conducteurs de travaux, 10 Volontaires du Service Civique, 1 apprenti et 32 ouvriers forestiers.</p> <p>La Direction Territoriale se compose des Services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Direction - le Service Foncier et Affaires Forestières de l'Etat - le Service Administratif (Comptabilité, Ressources Humaines, Informatique et Communication) - le Service Biodiversité et Développement Durable - le Service Travaux et Ingénierie Financière - l'Unité de Production Martinique - l'Unité Territoriale unique <p>Depuis le 1er janvier 2013, l'Agence Comptable Secondaire Antilles-Guyane a intégré la Direction Territoriale Martinique pour les 2 Directions Territoriales et pour la Direction Régionale des DFA (Guadeloupe, Guyane et Martinique).</p> <p>La Direction Territoriale assure la gestion de 16136 hectares de forêts publiques, constituées essentiellement de la forêt départementale-domaniale et de la forêt domaniale du littoral. Importante activité d'accueil du public (plages et forêts de l'intérieur), de protection de la biodiversité, secondairement de production de bois (Mahogany). Un réseau de réserves est en place depuis 2007, il compte 3 RBI et 2 RBD (en cours de création) soit 6932,88 hectares.</p>
Objectifs du poste	Le comptable ordonnateur réalise et/ou valide des opérations comptables de recettes et de dépenses (côté ordonnateur).
Activités	Identifie, met en place et suit des indicateurs Participe au suivi des contrats d'objectifs ou de gestion et au suivi budgétaire Analyse les offres Ordonnance les dépenses Élabore et assure le suivi budgétaire Pilote et met en oeuvre une politique Renseigne les tableaux de bord Tient les dossiers à jour Assure une veille Saisit et précomptabilise les dépenses Pré-comptabilise et facture les recettes Suit les immobilisations Suit les marchés publics

APPEL DE CANDIDATURE

Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Bureau comptabilité.</p> <p>S'occupe notamment des constatations de services faits et du suivi des tableaux de bord</p> <p>Savoir-faire : maîtriser les logiciels bureautique, maîtriser les systèmes d'information, logiciels et bases de données spécifiques, savoir travailler en réseau</p> <p>Savoir-être : avoir des capacités d'analyse, être rigoureux</p> <p>Spécificités et conditions particulières du poste : service outre-mer.</p> <p>Le bureau fait partie du Service Administratif.</p>
Observations	<p>Approvisionneur comptable : y/c validation fournisseur</p> <p>Assistante contrôle de gestion</p> <p>Création Validation Fournisseur</p> <p>Soutien DAE dans TECK</p> <p>Suivi des armes dans MAT</p> <p>Transferts budgétaires entre domaines fonctionnels</p> <p>Tableaux de bord</p> <p>Contrôle des factures</p>

	Code Poste : 8591 - Date de prise de poste : 01/05/2022 Technicien spécialisé suivi des aménagements
Structure de rattachement	90 - COORDINATION DOM CORSE 9025 - DIRECTION REGIONALE DE LA REUNION 902503 - SERVICE FORET & MILIEU NATUREL
Résidence administrative	DEPARTEMENT D'OUTRE-MER SAINT DENIS (974)
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 01/01/2006
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La DR ONF Réunion gère à La Réunion, pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales, environ 101.000 ha, soit 40% de la superficie de l'île. Il s'agit principalement de forêts départemental-domainiales (91.400 ha) gérées en étroit partenariat avec le Conseil départemental qui en assure le financement avec l'aide de l'Europe. A noter que 85% de ce territoire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitué de la zone cœur du parc national.</p> <p>Le Service Forêt et Milieu Naturel (SFMN) est en charge de toutes les opérations concernant la gestion durable des forêts en gestion ONF. Il assure à ce titre l'élaboration des aménagements forestiers -et leur mise en œuvre-, la conservation environnementale et la valorisation du domaine géré, ainsi que la compétence biodiversité. Il est par ailleurs en charge des missions d'intérêt général confiées par l'Etat (MIG biodiversité et participation à la MIG DOM).</p> <p>Le SFMN assure ainsi la mise en forme et le suivi de la programmation sylvicole élaborée par les trois UT (essentiellement régénération des peuplements de production et lutte contre les invasives associée à des travaux de renaturation). Il est également chargé de l'animation technique en lien avec les travaux sylvicoles.</p>
Objectifs du poste	Le technicien spécialisé intervient dans un ou plusieurs domaines définis dans sa fiche de poste. Il assure l'appui ou l'animation technique et réalise le suivi de l'activité.
Activités	Recense et analyse les programmes de travaux Propose et met en œuvre les programmes de travaux Recueille, et/ou traite, et/ou analyse des données Pilote et réalise les bilans périodiques Assure veille et animation technique, scientifique ou règlementaire Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires Évalue la conformité de la mise en œuvre des programmes liés au processus SAM S'assure de l'actualisation des bases Saisit des données en vue de leur informatisation
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Sous l'autorité du chef du SFMN et en liaison avec les responsables des pôles « Sylviculture et suivi des aménagements » et « environnement », ainsi que les trois UT, le technicien spécialisé « suivi des aménagements » est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre l'application des aménagements concernant les travaux sylvicoles ; ✓ Renseigner la base de données régénération ; ✓ Mettre en forme de la programmation des travaux sylvicoles ; ✓ Participer à l'animation technique destinée aux UT et aux UP <p>Référent TECK prescripteur, il assure des sessions de formation-action destinées aux TFT, en matière de prescriptions des travaux et d'utilisation des requêtes BO associées.</p>

APPEL DE CANDIDATURE

Observations	Compétences métier : - Bonne expérience de la gestion forestière ; - Bonne maîtrise des logiciels TECK (prescripteur et producteur), Business Object (développement et maintenance de requêtes BO locales) et excel ; - expérience du travail dans les DOM ou dans un pays tropical souhaité. Autres compétences : sens du relationnel et du travail en équipe.
--------------	---

	Code Poste : 6289 - Date de prise de poste : 01/06/2022 Technicien forestier territorial - triage de la Nouvelle
Structure de rattachement	90 - COORDINATION DOM CORSE 9025 - DIRECTION REGIONALE DE LA REUNION 902508 - UT MAFATE COTE-SOUS-VENT
Résidence administrative	DEPARTEMENT D'OUTRE-MER LA POSSESSION (974)
Logement	LOGE LA POSSESSION (974) LA NOUVELLE*M.F.DE LA NOUVELLE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La DR ONF Réunion gère à La Réunion, pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales, environ 101.000 ha, soit 40% de la superficie de l'île. Il s'agit principalement de forêts départemental-domaniales (91.400 ha) gérées en étroit partenariat avec le Conseil départemental qui en assure le financement avec l'aide de l'Europe. A noter que 85% de ce territoire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitué de la zone cœur du parc national.</p> <p>Composée d'une équipe de six TFT, l'UT Mafate à Côtes sous le vent (MCSV) couvre 17.860 ha de surface forestière, soit 18% du territoire géré par l'ONF à La Réunion. Elle comprend trois sites touristiques majeurs : la forêt domaniale littorale de St Paul, le Maïdo et le cirque de Mafate, avec donc une forte visibilité vis-à-vis de nos principaux partenaires (Département, Etat, la communauté de commune TCO et le parc national).</p> <p>L'UT MCSV est concernée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une forte activité travaux (production forestière, création et d'entretien d'équipement du public, lutte contre les espèces invasives et DFCI) ; ✓ Une composante risque naturelle très prégnante (DFCI) : reconstitutions post incendies catastrophiques de 2010 et 2011 ; Restauration (lutte EEE) post incendie de 2020 ; ✓ Une importante activité de surveillance et de police, dans le cadre du programme annuel de surveillance pilotée <p>Le cirque de Mafate est notamment constitué d'une dizaine d'îlets occupé par 800 habitants sous forme de conventions d'occupations temporaires (COT) d'habitations, d'activités agricoles ou commerciales (gîte, table d'hôtes, boutique). Les deux TFT en poste à Mafate assurent donc principalement une activité de gestion foncière avec un fort lien relationnel avec les habitants de Mafate.</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits
Conditions particulières d'exercice	

APPEL DE CANDIDATURE

Contexte d'exercice	<p>Dans une UT qui compte 6 TFT pour une surface totale de 50 961 ha, avec une surface forestière de 17 860 ha, le triage de La Nouvelle couvre une surface de xxx ha, dont une surface forestière de xx ha. Sous l'autorité du RUT MSCV et en liaison avec les responsables des pôles juridique et foncier pour l'activité de gestion foncière, le chef du triage de La Nouvelle assure principalement les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion des nombreuses COT concernées par son triage ; ✓ Surveillance générale du domaine (participation aux tournées de surveillances de W-E sur l'UT) ; ✓ Programmation, suivi des travaux et réception (notamment en sous-traitance) ; ✓ Participation aux Martelages de l'UT. ✓ Gestion des équipements d'accueil du public ;
Observations	<p>Compétences métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de milieux en cœur de parc national, avec prise en compte d'enjeux écologiques majeurs ; - Vente de coupes de bois de feu en menus produits ; - Expérience du travail dans les DOM ou dans un pays tropical souhaité ; <p>Autres compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sens du relationnel et du travail en équipe ; ✓ Compréhension dans le domaine des travaux liés au bâti ; ✓ Compréhension du créole réunionnais apprécié ; ✓ Aptitude à la marche en milieu montagnard et tropical impérative ; Très bonne condition physique nécessaire ;

	Code Poste : 21124 - Date de prise de poste : 01/04/2022 Chef de projet aménagement
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8683 - AGENCE TERRITORIALE DE HAUTE-MARNE 868302 - SERVICE FORET AGENCE DEP HAUTE-MARNE
Résidence administrative	HAUTE-MARNE CHAUMONT
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 19/01/2022
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La direction territoriale GRAND-EST contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 13 agences territoriales et 3 agences spécialisées qui regroupent 2300 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 58% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>Agence assurant la gestion de 31 000 ha de forêts domaniales, 103 000 ha de forêts communales, très majoritairement feuillues, avec un objectif de production de hêtre et de chêne de qualité, dans le cadre de la conversion des TSF en futaie régulière ou irrégulière.</p> <p>L'équipe est constituée de 117 personnels répartis sur 3 sites : Chaumont & Saint Dizier - Langres. Elle est composée de 4 (services généraux, service Bois, service Forêt, service Travaux Développement) et de 8 unités territoriales.</p>
Objectifs du poste	Le technicien spécialisé intervient dans un ou plusieurs domaines définis dans sa fiche de poste. Il assure l'appui ou l'animation technique et réalise le suivi de l'activité.
Activités	Gère la partie administrative des aménagements Gère la partie administrative et financière de la chasse - pêche Suit les devis Tient les dossiers à jour Met en forme des documents Suit les sommiers Gère les états d'assiette Gère la partie administrative des programmes de travaux Recueille, et/ou traite, et/ou analyse des données Pilote et réalise les bilans périodiques Assure veille et animation technique, scientifique ou règlementaire Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires Évalue la conformité de la mise en oeuvre des programmes liés au processus SAM S'assure de l'actualisation des bases Saisit des données en vue de leur informatisation
Conditions particulières d'exercice	

APPEL DE CANDIDATURE

Contexte d'exercice	<p>Répartition des missions :</p> <p>80% du temps de travail sur les missions de Chef de projet aménagement et 20% en soutien technique et administratif à la production d'aménagement.</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en forme, édition et reliure des aménagements forestiers,- Elaboration et suivi des courriers avec les communes et le "porter à connaissance" ainsi que la mise à jour de FSA,- Gestion de la base documentaire du service et de la bibliothèque technique,- Relai des états d'adhésion PEFC.
Observations	

	Code Poste : 3632 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technicien forestier territorial
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8683 - AGENCE TERRITORIALE DE HAUTE-MARNE 868305 - UT LE DER
Résidence administrative	HAUTE-MARNE WASSY
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La direction territoriale Grand Est contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 14 agences territoriales (avec 95 unités territoriales) et 3 agences spécialisées (avec 18 unités de production) qui regroupent 2500 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 60% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>L'Agence de Haute-Marne assure la gestion de 134 000 ha de forêts (31 000 ha en FD et 103 000 ha en FC), très majoritairement feuillues, avec un objectif de production de Hêtre et de Chêne de qualité, dans le cadre de la conversion des TSF en futaie régulière ou irrégulière.</p> <p>L'Agence comprend 117 postes en 2021, répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 1 Service d'Administration Générale à Chaumont (3 postes) * 3 Services Spécialisés sur 3 sites (Saint-Dizier, Chaumont, Langres) - Appui Travaux (5 postes) - Forêt (14 postes) - Bois (7 postes) * 10 Unités Territoriales (88 postes) <p>L'UT du DER :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 8 Agents Patrimoniaux, 1 Technicien Spécialisé et 1 Responsable d'Unité Territoriale (10 postes) * Surface gérée : 14 300 ha dont 9 770 en FC (52 UG) et 4 530 en FD (6 UG) * Récolte réalisée : 36 000 m³ dont 8 500 m³ commercialisés en Bois Façonnés (3 400 m³ pour le bois énergie) * Travaux patrimoniaux prévus en 2017 : 393 k€ en FC et 390 k€ en FD.
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits

APPEL DE CANDIDATURE

Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Triage de 1 410 ha exclusivement communal (7 Forêts Communales) situé dans la plaine argileuse du Der, à potentiel et production de chênes de qualité.</p> <p>Le nombre et la limite des triages de l'Unité Territoriale est susceptible d'évoluer, les éventuelles tâches spécialisées au profit de l'Unité Territoriale seront définies avec le Responsable d'Unité Territoriale.</p> <p>Susceptible d'assumer la spécialisation d'opérateur GPS pour l'Unité Territoriale.</p>
Observations	

	Code Poste : 4624 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technicien forestier territorial, référent cigogne noire et PN
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8683 - AGENCE TERRITORIALE DE HAUTE-MARNE 868314 - UT AUBERIVE
Résidence administrative	HAUTE-MARNE ROCHETAILLEE
Logement	LOGE ROCHETAILLEE M.F. DE GRATTEPEL
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>L'Agence de Haute-Marne assure la gestion de 134 000 ha de forêts (31 000 ha en FD et 103 000 ha en FC), très majoritairement feuillues, avec un objectif de production de Hêtre et de Chêne de qualité, dans le cadre de la conversion des TSF en futaie régulière ou irrégulière.</p> <p>L'Agence comprend 117 postes en 2021, répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 1 Service d'Administration Générale à Chaumont (3 postes) ↳ 3 Services Spécialisés sur 3 sites (Saint-Dizier, Chaumont, Langres) - Appui Travaux (5 postes) - Forêt (14 postes) - Bois (7 postes) ↳ 10 Unités Territoriales (88 postes) <p>↳ UT d'AUBERIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 9 Agents Patrimoniaux, 1 Technicien Adjoint, 1 Responsable d'Unité Territoriale (11 postes) ↳ Surface gérée : 16 420 ha dont 10 590 ha en FC (9 UG), 5 670 ha en FD (2 UG), 160 ha de FP (2 UG) ↳ Récolte réalisée en 2015 : 48 000 m³ ↳ Travaux patrimoniaux réalisés en 2015 : 201 916 € en FD et 124 994 € en FC
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> Gestion patrimoniale de 1752 ha comportant 3 communes intégrées dans un SIGF, et 1 forêt domaniale (100 ha) Participation aux opérations de suivi de la "cigogne noire". Poste concerné par le projet de Parc National "Entre Champagne et Bourgogne".
Observations	

	Code Poste : 252 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technicien forestier territorial, référent chasse UT et police
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8683 - AGENCE TERRITORIALE DE HAUTE-MARNE 868307 - UT LA VALLEE
Résidence administrative	HAUTE-MARNE CONSIGNY
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 01/02/2014
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La direction territoriale Grand Est contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 14 agences territoriales (avec 95 unités territoriales) et 3 agences spécialisées (avec 18 unités de production) qui regroupent 2500 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 60% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>L'Agence de Haute-Marne assure la gestion de 134 000 ha de forêts (31 000 ha en FD et 103 000 ha en FC), très majoritairement feuillues, avec un objectif de production de Hêtre et de Chêne de qualité, dans le cadre de la conversion des TSF en futaie régulière ou irrégulière.</p> <p>L'Agence comprend 117 postes en 2021, répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 Service d'Administration Générale à Chaumont (3 postes) ✓ 3 Services Spécialisés sur 3 sites (Saint-Dizier, Chaumont, Langres) - Appui Travaux (5 postes) - Forêt (14 postes) - Bois (7 postes) ✓ 10 Unités Territoriales (88 postes) <p>L'UT de la VALLEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 8 Agents Patrimoniaux et 1 Responsable d'Unité Territoriale (9 postes) ✓ Surface gérée : 12 600 ha dont 10 500 ha en FC (29 UG) et 2 100 ha en FD (2 UG) ✓ Récolte réalisée en 2013 : 41 000 m³ dont 8 600 m³ commercialisés en Bois Façonnés (dont 620 m³ en FC) ✓ Travaux patrimoniaux réalisés en 2013 : 300 k€ dont 170 k€ en FC
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits

Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<ul style="list-style-type: none">- Triage actuel de 1 380 ha constitué de 4 forêts communales.- Assure les fonctions de Responsable Chasse pour l'Unité Territoriale.- Spécialiste Police. <p>Le nombre et la limite des triages de l'Unité Territoriale est susceptible d'évoluer. Les éventuelles tâches spécialisées au profit de l'Unité Territoriale seront définies avec le Responsable d'Unité Territoriale.</p>
Observations	

	Code Poste : 13015 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technicien forestier territorial, aménagement, accueil du public et police
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8665 - AGENCE TERRITORIALE MEURTHE-ET-MOSELLE 866512 - UT DES LACS
Résidence administrative	MEURTHE-ET-MOSELLE PIERRE-PERCEE
Logement	LOGE PIERRE-PERCEE M.F. DE LA MENELLE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	<p>Présentation de la structure</p> <p>La direction territoriale Grand Est contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 14 agences territoriales (avec 95 unités territoriales) et 3 agences spécialisées (avec 18 unités de production) qui regroupent 2500 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 60% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>L'agence territoriale de Meurthe et Moselle englobe l'ensemble du département du même nom. Depuis le 1er septembre 2021, elle est constituée de 111 postes, répartis en 4 Services de Soutien et 7 Unités Territoriales.</p> <p>Nous gérons 34 610 ha de forêts domaniales (x 48), 78 000 ha de forêts de collectivités locales (x 527), 1513 ha de forêts militaires (x 9) et 29 ha de forêts privées (x 2) pour une production moyenne 110 000 m³ en forêts domaniales et militaires et 225 000 m³ en forêts des collectivités. Nous réalisons un chiffre d'affaire moyen d'activités concurrentielles de 2 millions d'euros.</p> <p>Une partie de nos forêts se trouve en zone suburbaine avec une forte activité accueil du public. Actuellement, nous avons une attention très particulière au regard de l'équilibre sylvocynégétique.</p> <p>L'UT de la Montagne est composée de 10 triages gérant 8 forêts domaniales et 55 forêts des collectivités, pour une surface totale de 14277 ha.</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits
Conditions particulières d'exercice	

APPEL DE CANDIDATURE

Contexte d'exercice	<p>Triage de Pierre-Percée représentant un volume de 1491,73 ha et composé d'une FC (6%) et une FD (94%)</p> <p>Assure les activités de base de la gestion patrimoniale des forêts.</p> <p>Participe à un certain nombre d'actions spécialisées pour leur gestion durable.</p> <p>Sur l'ensemble de l'UT, et marginalement des autres UT de l'agence :</p> <ul style="list-style-type: none">- participation à l'élaboration des aménagements (phases terrain)- mise en oeuvre des aménagements- relations avec les communes <p>ainsi que toutes les autres missions pouvant lui être confiées dans son champ de compétence.</p> <p>Présence du site du lac de Pierre-Percée imposant la participation active aux missions d'accueil du public et de police (patrouilles de mai à août inclus). Congés limités en juillet et août.</p>
Observations	Référent Lac de Pierre-Percée

	Code Poste : 9007 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technicien forestier territorial
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8660 - AGENCE TERRITORIALE VOSGES-OUEST 866011 - UT CHATENOIS
Résidence administrative	VOSGES VITTEL
Logement	LOGE VITTEL M.F.INDIVISE DES SEIZE MUTINS
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La direction territoriale Grand Est contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 14 agences territoriales (avec 95 unités territoriales) et 3 agences spécialisées (avec 18 unités de production) qui regroupent 2500 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 60% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>L'agence Vosges Ouest gère 18 000 ha de forêts domaniales et 76 000 ha de forêts communales appartenant à 380 collectivités. L'agence dispose de 111 postes répartis au sein de 7 UT et de 5 services fonctionnels implantés sur 2 sites (Epinal et Neufchâteau).</p> <p>L'unité territoriale de Châtenois compte 8 postes : 1 RUT et 7 techniciens forestiers territoriaux. Sa superficie totale est de 9600 ha : 1 forêt domaniale pour 1519 ha, 57 forêts communales pour 8089 ha, soit 58 unités de gestion.</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	Le titulaire est chargé de la gestion de 11 forêts communales d'une superficie totale de 1251 ha - Relations avec les élus des communes forestières.
Observations	- Sens de l'écoute et du dialogue, autonomie, - Capacité du travail en équipe .

	Code Poste : 9439 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technicien forestier territorial
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8660 - AGENCE TERRITORIALE VOSGES-OUEST 866006 - UT RAMBERVILLERS
Résidence administrative	VOSGES DOMPTAIL
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La direction territoriale Grand Est contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 14 agences territoriales (avec 95 unités territoriales) et 3 agences spécialisées (avec 18 unités de production) qui regroupent 2500 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 60% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>L'agence Vosges Ouest gère 18 000 ha de forêts domaniales et 76 000 ha de forêts communales appartenant à 380 collectivités. L'agence dispose de 111 postes répartis au sein de 7 UT et de 5 services fonctionnels implantés sur 2 sites (Épinal et Neufchâteau).</p> <p>L'unité territoriale de Rambervillers compte 8 postes : 1 RUT et 7 agents patrimoniaux. Sa superficie totale est de 10 720 ha : 2 forêts domaniales pour 889 ha, 44 forêts communales pour 9600 ha et 1 forêt de groupement syndical de 231 ha, soit 47 unités de gestion.</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.
Activités	Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	Le titulaire est chargé de la gestion de 7 forêts communales d'une superficie totale de 1397 ha. - Relations avec les élus des communes forestières.
Observations	- Sens de l'écoute et du dialogue, autonomie, - Capacité du travail en équipe .

	Code Poste : 13795 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Chef de projet aménagement forestier, SIG et foncier
Structure de rattachement	86 - DT GRAND-EST 8660 - AGENCE TERRITORIALE VOSGES-OUEST 866017 - SERVICE FORET AGENCE VOSGES-OUEST
Résidence administrative	VOSGES EPINAL
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 22/10/2009
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La direction territoriale Grand Est contribue à l'élaboration des différentes stratégies nationales et les décline à son niveau. Elle coordonne, appuie, suit et évalue l'ensemble des activités conduites par les agences territoriales et spécialisées de son ressort. Elle coordonne la représentation de l'Office et ses relations institutionnelles à l'échelle du périmètre géographique de la région administrative Grand Est. Elle est organisée autour de services territoriaux, de 14 agences territoriales (avec 95 unités territoriales) et 3 agences spécialisées (avec 18 unités de production) qui regroupent 2500 collaborateurs.</p> <p>Les forêts publiques représentent 60% de la forêt (394 000 ha de forêt domaniales et 719 000 ha de forêts communales) et commercialisent annuellement près de 5 millions de m³ de bois (dont 2 millions de bois façonnés). L'ONF est un interlocuteur de premier plan des services de l'Etat et des collectivités territoriales de la région Grand Est.</p> <p>L'agence Vosges Ouest gère 18 000 ha de forêts domaniales et 76 000 ha de forêts communales appartenant à 380 collectivités. L'agence dispose de 111 postes répartis au sein de 7 UT et de 5 services fonctionnels implantés sur 2 sites (Epinal et Neufchâteau).</p> <p>Le service Forêt est l'un des 5 services fonctionnels de l'agence aux côtés des services Bois , Travaux-développement, du SIG et du secrétariat général. Le service Forêt, qui compte 15 postes, assure des missions de production d'aménagements forestiers (élaboration et suivi), de gestion foncière, de chasse, de développement technique.</p> <p>Le service Forêt comprend un pôle "élaboration des aménagements" de 8 postes .</p>
Objectifs du poste	Le chef de projet aménagement forestier élabore les aménagements forestiers. Ce technicien travaille en interaction forte avec des contributeurs techniques internes et des parties prenantes externes (propriétaires, associations, services de l'Etat).
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Pilote une activité/un projet Recueille/traite des données Conduit un projet d'aménagement Coordonne une équipe projet réduite Représente l'ONF vis-à-vis de l'extérieur Recueille, et/ou traite, et/ou analyse des données Dresse l'état des lieux préalable à l'élaboration de l'aménagement Elabore l'aménagement Met à disposition des données produites Réalise un plan de gestion
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	Le titulaire du poste participe à l'élaboration des aménagements. Intégration des tâches SIG, foncier, aménagement et martelage dans le contexte d'exercice du poste.
Observations	

	Code Poste : 21117 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technico-Commercial Bois
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8730 - AGENCE TERRITORIALE ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 873015 - SERVICE BOIS AGENCE DIGNE
Résidence administrative	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE DIGNE-LES-BAINS
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 17/01/2022
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>L'Agence territoriale des Alpes de Haute-Provence gère 100 000 ha de forêts domaniales, principalement issues des reboisements RTM des 19ème et 20ème siècles, et 90 000 ha de forêts communales. 70 personnels travaillent à l'agence, dans les 5 unités territoriales et dans les services fonctionnels. L'environnement de travail est marqué par une grande diversité de milieux, des collines provençales à la haute montagne, et une grande diversité d'enjeux : production de bois, accueil du public, préservation de l'environnement, gestion des risques, pastoralisme, prévention et lutte contre les feux de forêt, etc</p>
Objectifs du poste	Le technico-commercial bois cherche, démarche des clients potentiels, pilote l'exploitation des bois et valorise au mieux les arbres récoltés. Il agit en application de la stratégie commerciale bois.
Activités	Prospective Vend Organise la production de lots de bois vendus façonnés Participe à l'élaboration du planning de production Suit la commande du client Réalise le cubage et le classement des produits bois façonnés Gère les aires de stockage Organise et suit le transport des bois Vérifie les livraisons Gère la relation avec le fournisseur de travaux d'exploitation Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client Contribue à la stratégie commerciale Gère un portefeuille clients Assure le suivi opérationnel de la production de bois façonnés Pilote ou co-pilote et/ou élaboré les offres Suit l'activité Contribue à ou assure une veille commerciale Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire. Assure veille et animation technique, scientifique ou réglementaire Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires
Conditions particulières d'exercice	

APPEL DE CANDIDATURE

Contexte d'exercice	<p>Gestion des contrats d'exploitation, de transport et de livraison de 20 à 40 000 m³/an de bois façonnés pour la production de bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie.</p> <p>Appui aux TFT pour le suivi des chantiers d'exploitation et traitement des aspects réglementaires.</p> <p>Appui au responsable de service bois pour la gestion administrative des contrats d'exploitation et de transport, et des ventes de bois façonnés.</p> <p>Appui technique occasionnel pour la conception ou la réalisation de desserte des coupes (piste, traîne, câble,)</p> <p>Travail en synergie avec les deux autres TCB intervenant sur les agences 04 et 05, et éventuellement avec ceux d'autres agences voisines.</p> <p>Territoire principal d'intervention : UT A3V (Saint-André-les-Alpes), UT de Digne et UT de Manosque.</p>
Observations	<p>Compétences en exploitation forestière y compris en montagne, en classement et valorisation des produits bois (principalement résineux).</p> <p>Compétence en desserte forestière (route, pistes, traîne, câble) y compris en montagne.</p> <p>Capacité à travailler en réseau .</p> <p>Aptitude au travail en montagne ; déplacements parfois longs sur terrains pentus et accidentés.</p> <p>Aisance avec les outils informatiques.</p> <p>Congés limités en période estivale.</p>

APPEL DE CANDIDATURE

	Code Poste : 21107 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Technico-commercial bois
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8720 - AGENCE TERRITORIALE LOZÈRE 872006 - SERVICE BOIS AGENCE LOZERE
Résidence administrative	LOZERE MENDE
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 13/01/2022
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>L'Agence territoriale Lozère assure la gestion de 57 700 ha, dont 32 700 ha de forêts domaniales et 25 000 ha de forêts des collectivités (nombreuses forêts sectionales). Contextes géographiques, stationnels et de montagne variés. Taux d'aménagement : 100 % en forêts domaniales et 96 % en forêts des collectivités. 165 000 m³/an de bois mobilisés. 2,2 M€/an en recettes bois, 1,2 M€/an de travaux domaniaux. Contexte de hausse du niveau des activités patrimoniales.</p> <p>Sylviculture de production avec enjeux environnementaux en zone du parc national des Cévennes ; réserves biologiques ; FD Aigoual forêt d'exception en lien avec l'agence 30-34.</p> <p>Contractualisation ventes de bois façonnés avec la profession à hauteur de 40 000 m³ annuel, en progression constante.</p> <p>500 K€ de chiffre d'affaires dans le domaine conventionnel : partenariat ONF-PNC, mesures compensatoires, études et travaux patrimoniaux.</p> <p>Activités DFCI (défense des forêts contre l'incendie). Forêts domaniales d'origine RTM (restauration des terrains en montagne).</p> <p>L'agence est organisée en 4 unités territoriales, 1 service bois-aménagement, 1 service forêt-développement, 1 service fonctionnel.</p> <p>Service Bois - aménagement : 9 postes</p> <ul style="list-style-type: none"> * pôle mobilisation et commercialisation des bois : 5 personnels - établissement et suivi de l'état d'assiette et des prévisions de récoltes. - préparation, organisation et suivi des ventes de bois : volume moyen commercialisé de 165 000 m³/an : 60 % en forêts domaniales et 40 % en forêts des collectivités. - pilotage et suivi de l'exploitation des bois façonnés sur l'Agence : objectif 45 % en FD. - pilotage de 16 contrats d'approvisionnement sur le Sud Massif Central, communs entre l'agence Lozère et les agences voisines de la DT Midi-Méditerranée (Castres, Montpellier et Montagnes d'Auvergne) en lien avec les services bois et les DATE des 3 agences (les contrats représentent une production de l'ordre de 120 000 m³ annuels en hausse). * pôle aménagement : 4 personnels - élaboration des aménagements : moyenne de 3 200 ha aménagés par an - participation à l'élaboration des guides de sylvicultures - utilisation des données d'inventaire LIDAR en cours de déploiement
Objectifs du poste	Le technico-commercial bois cherche, démarche des clients potentiels, pilote l'exploitation des bois et valorise au mieux les arbres récoltés. Il agit en application de la stratégie commerciale bois.

Activités	<p>Prospective</p> <p>Vend</p> <p>Organise la production de lots de bois vendus façonnés</p> <p>Participe à l'élaboration du planning de production</p> <p>Suit la commande du client</p> <p>Réalise le cubage et le classement des produits bois façonnés</p> <p>Gère les aires de stockage</p> <p>Organise et suit le transport des bois</p> <p>Vérifie les livraisons</p> <p>Gère la relation avec le fournisseur de travaux d'exploitation</p> <p>Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client</p> <p>Contribue à la stratégie commerciale</p> <p>Gère un portefeuille clients</p> <p>Assure le suivi opérationnel de la production de bois façonnés</p> <p>Pilote ou co-pilote et/ou élaboré les offres</p> <p>Suit l'activité</p> <p>Contribue à ou assure une veille commerciale</p> <p>Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire.</p> <p>Assure veille et animation technique, scientifique ou réglementaire</p> <p>Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Gestion des contrats d'exploitation, de transport et de livraison en lien avec ONF Logistique, de 25 à 35 000 m3/an de bois façonnés pour la production de bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie.</p> <p>Appui aux responsables techniques d'exploitation (les TFT) pour le suivi des chantiers d'exploitation et traitement des aspects réglementaires.</p> <p>Appui au responsable de service bois pour la gestion administrative des contrats d'exploitation et de transport (Dossier de Consultation des Entreprises, suivi des chantiers) et des ventes de bois façonnés (avec PRODBOIS et cubage mobile).</p> <p>Appui technique occasionnel pour la conception ou la réalisation de desserte des coupes (route, piste, traîne, câble.)</p> <p>Travail en synergie avec ses collègues des agences voisines.</p> <p>Elaboration et suivi des contrats d'exploitation ou de transport de bois, des conventions de vente groupée et de contrats de vente de bois façonnés.</p>
Observations	<p>Compétences attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Compétences en exploitation forestière y compris en montagne, en classement et valorisation des produits bois (principalement résineux). -Compétence en desserte forestière (route, pistes, traîne, câble) y compris en montagne. -Compétences en fonctionnement et animation de réseau, travail en partenariat avec les UT <p>Nombreux déplacements.</p>

	Code Poste : 21033 - Date de prise de poste : 01/04/2022 Technico - commercial services et Chargé de gestion foncière 34
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8765 - AGENCE TERRITORIALE HÉRAULT / GARD 876509 - SERVICE FORET AGENCE MONTPELLIER
Résidence administrative	HERAULT MONTPELLIER
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 17/12/2021
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D
Contacts	DE MARIN DE CARRANRAIS JEAN AUGUSTE RENE CHRIST - Niveau 1 - 04.99.91.35.06
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>L'agence Hérault-Gard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assure la gestion de 139 000 ha de forêts dont 58 000 ha en FD, 78 000 ha en FC (avec 300 communes forestières), mobilisant un volume bois de 190 000 m³ par an, développant une activité conventionnelle importante (avec 1,4 M€ de chiffre d'affaire/an), produisant 10 000 ha d'aménagement forestier/an et réalisant 1,2 à 1,5 M€ de travaux domaniaux chaque année, - met en œuvre la MIG DFCI. <p>L'agence est organisée avec les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 direction - 1 secrétariat général - 1 service Forêt - 1 service Bois - 6 unités territoriales <p>Interaction avec l'UP de l'agence travaux, l'UP de l'agence bureau d'études, le service DFCI.</p> <p>Le service Forêt est composé d'une équipe de 16 personnes : le responsable du service, en résidence administrative à Montpellier, et 15 collaborateurs.</p>
Objectifs du poste	Le technico commercial services cherche, démarque des clients potentiels, propose des solutions techniques selon les besoins des clients et négocie les conditions commerciales de vente.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Représente l'ONF vis-à-vis de l'extérieur Instruit des dossiers fonciers Définit et anime des sessions de formation Apporte assistance, conseil et expertise en matière de géomatique Produit, analyse et restitue des données géographiques Recueille, et/ou traite, et/ou analyse des données Rédige des actes, documents juridiques Assure un support technique aux utilisateurs de géomatique Prospective Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire. Gère un portefeuille clients Pilote ou co-pilote et/ou élabore les offres Suit la commande du client Suit l'activité Contribue à ou assure une veille commerciale Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires

Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Appui aux UT Héraultaises relatives au foncier et expertise en estimation forestière (50%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics fonciers préalables aux aménagements forestiers (essentiellement Hérault) - Dossiers de demande de défrichement pour le département 34 - Dossiers d'application / distraction du régime forestier - Appui SIG aux dossiers de mutations foncières (échange, acquisition, aliénation) - Bornages (identification, appui aux UT) - Correspondant thématique foncier SIG 34 - Correspondant agence pour estimations forestières (avec France Domaine et pour les procès verbaux) - Appui cartographie pour les dossiers concession <p>Tehcnico-commercial services pour le département de l'Hérault (50%)</p>
Observations	Poste délocalisable à Clermont l'Hérault

	Code Poste : 21105 - Date de prise de poste : 01/04/2022 Technico commercial bois
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8765 - AGENCE TERRITORIALE HÉRAULT / GARD 876510 - SERVICE BOIS AGENCE MONTPELLIER
Résidence administrative	HERAULT MONTPELLIER
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 13/01/2022
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	GIROMPAIRE LIONEL - Niveau 1 - 04.67.81.00.83
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>L'agence territoriale Hérault-Gard assure la gestion de 139 000 ha de forêts dont 58 000 ha en FD, 78 000 ha en FC (avec 300 communes forestières), mobilisant un volume bois de 190 000 m³ par an et développant une activité conventionnelle importante, et met en oeuvre la MIG DFCI.</p> <p>L'agence est organisée avec les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 direction - 1 secrétariat général - 1 service Forêt - 1 service Bois - 6 unités territoriales <p>Interaction avec l'UP de l'agence travaux, l'UP de l'agence bureau d'études, le service DFCI.</p> <p>Le service Bois est constitué d'une équipe de 4 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le responsable du service, en résidence administrative à Molières-Cavaillac (30) - 2 technico-commerciaux, en résidence administrative à Montpellier (34) - l'assistant(e) commercial(e) bois et vente,
Objectifs du poste	Le technico-commercial bois cherche, démarche des clients potentiels, pilote l'exploitation des bois et valorise au mieux les arbres récoltés. Il agit en application de la stratégie commerciale bois.

Activités	<p>Prospective</p> <p>Vend</p> <p>Organise la production de lots de bois vendus façonnés</p> <p>Participe à l'élaboration du planning de production</p> <p>Suit la commande du client</p> <p>Réalise le cubage et le classement des produits bois façonnés</p> <p>Gère les aires de stockage</p> <p>Organise et suit le transport des bois</p> <p>Vérifie les livraisons</p> <p>Gère la relation avec le fournisseur de travaux d'exploitation</p> <p>Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client</p> <p>Contribue à la stratégie commerciale</p> <p>Gère un portefeuille clients</p> <p>Assure le suivi opérationnel de la production de bois façonnés</p> <p>Pilote ou co-pilote et/ou élaboré les offres</p> <p>Suit l'activité</p> <p>Contribue à ou assure une veille commerciale</p> <p>Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire.</p> <p>Assure veille et animation technique, scientifique ou réglementaire</p> <p>Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Dans un contexte de montée en puissance de la part de bois vendu par contrat d'approvisionnement au sein de la DT et de l'agence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe, en discussion avec les UTs, au choix des parcelles à façonner - Définit le calendrier d'intervention et les produits à réaliser, en lien avec le commercial Bois de la MCBS - Planifie, commande et assure la vérification du service fait (ETF et logistique transport) - Contrôle la qualité des produits livrés dans le respect du cahier des charges du client - Assure un appui à la préparation des négociations des contrats d'approvisionnement et assure la relation commerciale avec les clients pendant la durée du contrat. - Organise, suit et réalise une partie des réceptions avec les clients - Développe l'activité de bois façonné au sein des forêts des collectivités en contribuant à la préparation des conventions de ventes et d'exploitations groupées. - Est un appui à la formation des UTs sur la connaissance des produits, le contrôle et les réceptions - Contribue au déploiement des outils informatiques du flux Bois (ProdBois et Cubage mobile)
Observations	<p>Nombreux déplacements sur l'Agence.</p> <p>Travail en synergie avec les collègues des agences voisines.</p>

	Code Poste : 11789 - Date de prise de poste : 01/05/2022 Technicien forestier territorial, spécialisé commercial services, DFCI
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8760 - AGENCE TERRITORIALE ARIEGE AUDE PYRENEES ORIENTALES 876014 - UT HAUTE ARIEGE DONEZAN
Résidence administrative	ARIEGE LE PUCH
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	PANCOU JEAN-PHILIP - Niveau 1 - VILLARUBIAS STEPHANE - Niveau 1 -
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€</p> <p>Agence Territoriale, frontalière de l'Espagne gérant 280 000 ha de Forêts publiques sur les départements de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.</p> <p>Ces forêts sont réparties en 153 000 ha de forêts domaniales (dont 50 000 ha en production) et 124 000 ha de forêts des collectivités (dont 75 000 ha en production).</p> <p>Leur gestion génère annuellement la production des 280 000 m³ de bois à peu près également répartis entre domaniale et communal ; dont à ce jour 60 000 m³ sont commercialisés en bois façonnés en quasi-totalité destinés à alimenter les contrats d'approvisionnement des transformateurs français et espagnols.</p> <p>Le chiffre d'affaire total annuel avoisine les 10 millions d'euros dont 6,5 issus directement des produits des domaines.</p> <p>Les missions sont mises en oeuvre par l'action des 140 personnels répartis au sein de 11 UTS et 3 services (Secrétariat Général, Service Forêt, Service Bois) qui travaillent en relation étroites avec les collègues des UP Etudes et Travaux.</p> <p>Enjeux Environnementaux : - 4 PNR , 9 RNN , GSF Canigou - 10 Réserves Biologiques - Présence OURS et LOUP - Présence Grand rapaces + Galliformes de Montagne - Gestion Amont de la ressource en eau - Gestion Forêts Littorales avec CENRL - Territoire à fort potentiel d'accueil en MCE MIG : - Bio dans les Réserves Biologiques - DFCI dans les 2 départements littoraux - RTM en 09 et 66 Originalité - Pastoralisme 140 000 ha de zones pastorales dont 1 00 000 en Forêts Domaniales et plus de 200 utilisateurs (FP, AFP, individuels). Relation Chambres d'Agriculture et Fédérations Pastorales en 09. - Chasse en Licences Une dizaine de lots de Montagne en licences dirigées (Isards, Cerfs, Mouflons) pour environ 250 000€ de CA annuel.</p> <p>UT Haute Ariège Donezan à effectif de 8 agents. Surface gérée de 31 500 ha avec 7 forêts domaniales et 38 forêts communales. Forte activité en bois façonnés et en licences de chasse guidée.</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.

Activités	Accompagne les chasses en licence Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	Triage en zone de montagne avec d'importantes problématiques environnementales Responsable d'un lot de chasse guidée Guide de chasse Correspondant pastoralisme de l'UT
Observations	Isolé en hiver (5 mois) Aptitudes physiques aux déplacements en montagne

	Code Poste : 908 - Date de prise de poste : 02/05/2022 Technicien forestier territorial, Référent Bois Façonné et chasse
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8775 - AGENCE TERRITORIALE AVEYRON / LOT / TARN / TARN-ET-GARONNE 877509 - UNITE TERRITORIALE GRAND OUEST
Résidence administrative	TARN CASTELNAU-DE-MONTMIRAL
Logement	LOGE CASTELNAU-DE-MONTMIRAL M.F. DU CENTRE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM.</p> <p>Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités.</p> <p>L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>Agence interdépartementale couvrant 4 départements : Aveyron , Lot, Tarn , Tarn et Garonne - présence de 3 PNR , un quatrième en cours de constitution , 3 forêts départementales missions cœur de métier assurées dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle</p> <p>26 750 ha de forêts domaniales ,pour 24 unités , récolte moyenne annuelle 105 000 m3 , taux d'aménagement 100%</p> <p>26 790 ha AFRF , pour 208 unités , dont de nombreuses forêts sectionnelles : récolte moyenne annuelle 77 000 m3 , taux d'aménagement 99 %</p> <p>Dispersion importante des forêts , territoire à dominante rurale , fort taux de boisement notamment pour l'Aveyron et le Tarn mais dans un contexte de forêts publiques minoritaires , Importance des projets éoliens en Aveyron et Tarn</p> <p>Au 01 janvier 2022 , l'UT Grand Ouest comporte 5 triages territoriaux</p> <p>Au total :gestion durable de 5 forêts domaniales (5 655 ha) et de 21 autres forêts relevant du régime forestier (2 590 ha) dont 2 forêts départementales situées dans le nord du département du Tarn et dans le département du Lot .</p> <p>Forêts de production emblématiques ,de forte valeur patrimoniale, à proximité de grands centres urbains</p> <p>Importance des équilibres sylvo cynégétiques et des relations avec les partenaires (associations de protection de la nature , scientifiques , chasseurs , collectivités)</p> <p>Forets multifonctionnelles (production , biodiversité , accueil du public)</p> <p>Développement du bois façonné et des contrats d'approvisionnement</p> <p>Importance des relations ONF/collectivités locales</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.

Activités	<p>Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Missions cœur de métier (sylviculture, travaux, bois façonné, équilibre sylvo-cynégétiques..) dans un contexte de gestion multifonctionnelle avec forte importance Nature 2000 (animation de site et contrats natura 2000)</p> <p>Correspondant chasse à tir et chasse à courre en FD de Grésigne Accompagnateur chasse en licence dirigée Référent Bois Façonné pour l'Unité Territoriale</p>
Observations	<p>Compétences : maîtrise des outils informatiques, connaissances en sylviculture et cynégétiques, permis de chasse indispensable, compétences environnementales appréciées</p> <p>Savoir faire : expérience en matière de chasse et d'accompagnement, savoir communiquer et conforter nos relations avec les partenaires et les usagers</p> <p>Savoir être : disponibilité, rigueur, autonomie, sens des responsabilités et du travail en équipe</p> <p>Participation à des missions collectives Bonne condition physique Port d'arme</p>

	Code Poste : 21106 - Date de prise de poste : 01/03/2022 technico commercial bois
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8775 - AGENCE TERRITORIALE AVEYRON / LOT / TARN / TARN-ET-GARONNE 877513 - SERVICE BOIS AGENCE CASTRES
Résidence administrative	AVEYRON RODEZ
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 13/01/2022
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	SORIANO PASCAL - Niveau 1 -
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>Agence interdépartementale couvrant 4 départements : Aveyron , Lot, Tarn , Tarn et Garonne - présence de 3 PNR , un quatrième en cours de constitution, 3 forêts départementales</p> <p>Missions cœur de métier assurées dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle</p> <p>26 750 ha de forêts domaniales pour 24 unités, récolte moyenne annuelle 105 000 m3, taux d'aménagement 100%</p> <p>26 790 ha AFRF, pour 208 unités, dont de nombreuses forêts sectionnelles : récolte moyenne annuelle 80 000 m3 , taux d'aménagement 99 %</p> <p>Dispersion importante des forêts, territoire à dominante rurale, fort taux de boisement notamment pour l'Aveyron et le Tarn mais dans un contexte de forêts publiques minoritaires. Importance des projets éoliens en Aveyron et Tarn</p> <p>Le Service Bois est composé actuellement de 3 personnes : 1 responsable du Service, 1 TCB et une assistante</p>
Objectifs du poste	Le technico-commercial bois cherche, démarche des clients potentiels, pilote l'exploitation des bois et valorise au mieux les arbres récoltés. Il agit en application de la stratégie commerciale bois.

Activités	<p>Prospective</p> <p>Vend</p> <p>Organise la production de lots de bois vendus façonnés</p> <p>Participe à l'élaboration du planning de production</p> <p>Suit la commande du client</p> <p>Réalise le cubage et le classement des produits bois façonnés</p> <p>Gère les aires de stockage</p> <p>Organise et suit le transport des bois</p> <p>Vérifie les livraisons</p> <p>Gère la relation avec le fournisseur de travaux d'exploitation</p> <p>Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client</p> <p>Contribue à la stratégie commerciale</p> <p>Gère un portefeuille clients</p> <p>Assure le suivi opérationnel de la production de bois façonnés</p> <p>Pilote ou co-pilote et/ou élaboré les offres</p> <p>Suit l'activité</p> <p>Contribue à ou assure une veille commerciale</p> <p>Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire.</p> <p>Assure veille et animation technique, scientifique ou réglementaire</p> <p>Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Compétence en desserte forestière (route, pistes, traîne, câble) y compris en montagne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation lots Bois Façonnés - Préparation marchés publics - Contrôle qualité terrain - Suivi financier des coupes / Analyse de la marge - Suivi quantitatif et administratif des paiements (ETF) - Suivi facturation des ventes - Suivi des stocks <p>Gestion des contrats d'exploitation, de transport et de livraison de 20 à 30 000 m³/an de bois façonnés pour la production de bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie.</p> <p>Appui aux responsables techniques d'exploitation (les TFT) pour le suivi des chantiers d'exploitation et traitement des aspects réglementaires.</p> <p>Appui au responsable de service bois pour la gestion administrative des contrats d'exploitation et de transport (Dossier de Consultation des Entreprises)</p> <p>des Ventes de bois façonnés (avec PRODBOIS et VEG).</p> <p>Appui technique occasionnel pour la conception ou la réalisation de desserte des coupes (route, piste, traîne, câble)</p> <p>Travail en synergie avec ses collègues des agences voisines.</p> <p>Elaboration et suivi des contrats d'exploitation ou de transport de bois et de contrats de vente de bois façonnés.</p> <p>Compétences en exploitation forestière y compris en montagne, en classement et valorisation des produits bois (principalement résineux).</p> <p>Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de l'agence (4 départements)</p> <p>Aptitudes aux déplacements en moyenne montagne</p> <p>Bonne condition physique.</p> <p>Capacités d'écoute et relationnelle fortes</p> <p>Autonomie importante</p>
Observations	

	Code Poste : 12315 - Date de prise de poste : 01/06/2022 Technicien forestier territorial
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8770 - AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR 877003 - UT COLLINES VAROISES
Résidence administrative	VAR VINON-SUR-VERDON
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	CORNET NICOLAS - Niveau 1 -
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>L'agence territoriale Alpes-Maritimes-Var gère 250 000 hectares de forêts pour 308 unités de gestion, dont 2/3 de forêts de collectivités (232 entités) et un camp militaire de 35 000 ha. Elle assure la vente de 100 000 m³ de bois dont 25 000 par contrats d'approvisionnement, et le chiffre d'affaires conventionnel propre à l'agence territoriale est d'environ de 4 millions d'euros.</p> <p>Elle est organisée en 7 unités territoriales, un service forêt, un service bois, un service développement et un secrétariat général. Interviennent également sur le même territoire, le service RTM 06, le pôle DFCI 06/83, une UP travaux et une UP études. L'effectif ONF est d'environ 250 personnes dont 100 au sein de l'agence territoriale.</p> <p>Les services fonctionnels sont répartis sur deux sites, Nice et Le Pradet (Toulon).</p> <p>L'UT Collines Varoises qui s'étend des rives du Lac de Sainte-Croix jusqu'aux crêtes de la Sainte-Baume est en charge de la gestion patrimoniale de 26 700 ha de forêts dont 5 100 ha de domaniales et 21 600 ha de forêts communales et espaces naturels sensibles protégés propriétés du Conseil Départemental du Var. Elle mobilise environ 10 000m³ par an avec une perspective d'augmentation significative dans le cadre de la mobilisation de coupes de bois-énergie. Le développement du chiffre d'affaires conventionnel, environ 500 k€ actuellement, constitue un enjeu d'importance pour l'UT. Le massif de la Sainte-Baume, territoire emblématique est candidat au label "forêt d'exception". Un parc naturel régional existe sur ce territoire et l'ONF y est étroitement associé.</p> <p>Située en zone de risque feux de forêts, l'UT mobilise ses personnels dans le cadre de la MIG nationale sur des missions de contrôle de débroussaillage et de surveillance estivale.</p> <p>Les activités de police d'environnement constituent une part non négligeable du temps des personnels de l'UT.</p> <p>Actuellement composée de 9 triages dont un est confié à un technicien spécialisé, l'UT organise ses activités sur une répartition territoriale mais également sur une solidarité transversale pour les missions collectives.</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.

Activités	<p>Représente l'ONF Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception Elabore et présente un programme de travaux Contrôle les limites Saisit des données en vue de leur informatisation Propose, gère et participe aux réceptions des produits Elabore et présente un devis de prestation Suit l'exécution du devis accepté Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche Réalise des aménagements simplifiés Accueille le public Assure une veille commerciale Suit les concessions et le foncier Recherche et constate des infractions Vend des menus produits</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Le titulaire du poste est chargé de la mise en oeuvre des forêts communales de Ginasservis, Saint-Julien le Montagnier, la Verdière et Varages pour un total de 2700 ha, de la forêt domaniale de Vinon-sur-Verdon pour 367 ha et de l'ENS de Saint-Julien le Montagnier, de Malassoque et du Domaine de la Barrade pour 665 ha. ; il est interlocuteur de la commune non forestière de Vinon sur Verdon et de Saint Martin de Pallières.</p> <p>Responsable de l'activité patrimoniale et concurrentielle sur son triage, en lien avec le responsable de l'UT, et sera amené à prendre également part aux activités collectives planifiées sur le secteur (martelages, descriptions EAM, patrouilles de surveillance, contrôles OLD, etc.).</p> <p>Missions de contrôle des OLD et de surveillance dans le cadre des activités de police pilotée</p> <p>Participe au dispositif DFCI</p> <p>Interlocuteur du PNR du Verdon et du PIDAF porté par la communauté de communes Provence Verdon.</p> <p>Le périmètre du triage pourra être amené à évoluer dans le cadre de la définition d'un projet stratégique à 5 ans pour l'UT, qui pourrait aboutir à une réorganisation territoriale.</p> <p>Partenaires:</p> <p>Communes forestières - Centre National de la Propriété Forestière, Gestionnaires et experts forestiers, AD Cofor, PEFC, DDTM du Var, PIDAF, Département du Var</p> <p>CERPAM, Communauté de communes Provence Verdon, SDIS, Gendarmerie nationale, Sécurité Civile, Région SUD-PACA, FDC et sociétés de chasse locales - CCFF</p>
Observations	<p>Participation obligatoire aux missions de police de l'environnement pilotées par l'agence (minimum 10j/an).</p> <p>Congés limités en été (pas plus de 2 semaines de congés du 1er juillet au 15 septembre) Intervention assez fréquentes sur les incendies pendant les périodes de repos.</p> <p>Le titulaire du poste aura à sa disposition un bureau dans les locaux ONF de l'UT à Brignoles, où sont également basés 5 autres techniciens et le responsable de l'UT</p>

	Code Poste : 12250 - Date de prise de poste : 01/06/2022 Technicien forestier territorial Guide de chasse pastoralisme
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8770 - AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR 877013 - UT NICE MERCANTOUR
Résidence administrative	ALPES-MARITIMES NICE
Logement	NON LOGE
Classement	B2 à partir du : 20/12/2013
Personnels concernés	TFP TF SACE SACS SACN Adj Admin CDF
Contacts	BATTISTON FLORENT - Niveau 1 - 04.93.18.51.56
Présentation de la structure	<p>La DT Midi-Méditerranée couvre 2 régions administratives (Occitanie et PACA) et comprend 9 agences territoriales, une agence études, une agence travaux, une agence DFCI et deux agences RTM. Elle gère 1 346 000 ha comprenant 41% de forêts domaniales et 59 % de forêts de collectivités. L'activité de la DT MM est marquée par l'importance du conventionnel, qu'il s'agisse du secteur concurrentiel (travaux-études) ou des missions d'intérêt général (RTM et DFCI) et par de forts enjeux en matière de biodiversité et d'accueil du public.</p> <p>Le chiffre d'affaires conventionnel et MIG représente annuellement 37 M€. Les recettes bois en forêt domaniale s'élèvent à 16 M€, les recettes en forêt communale s'élèvent à 20,5 M€.</p> <p>Au sein de l'agence territoriale Alpes-Maritimes-Var, l'UT Nice-Mercantour dont le périmètre correspond à celui de la Métropole Nice-Côte-d'Azur est chargée de la gestion de 48.000 ha de forêts et milieux naturels, dont 43.000 ha communaux pour 42 propriétaires, 3.000 ha de forêts domaniales dont une partie RTM et 2.000 ha appartenant à d'autres personnes publiques. Située en partie dans le Parc National du Mercantour, y compris une partie en zone cœur, et également en charge de la gestion d'espace péri-urbains et littoraux, l'UT est également concernée par la thématique feux de forêts et risques montagne.</p> <p>En zone de montagne les personnels de l'UT sont fortement impliqués dans la gestion et la valorisation des espaces pastoraux. L'UT mobilise environ 20.000 m³ par an dont 40 à 50 % dans le cadre de contrats d'approvisionnement en bois façonnés, avec une perspective de fort développement de cette démarche. Le chiffre d'affaire conventionnel de l'UT est de 40.000 € environ, complété de celui des autres structures de production. Le potentiel économique du territoire permet d'envisager des possibilités un développement important. L'équipe est actuellement composée de 11 chefs de triage et d'un technicien spécialisé.</p> <p>L'organisation interne de l'UT est fondée à la fois sur une répartition territoriale des espaces gérés et sur une organisation transversale pour les missions collectives, imposées par la saisonnalité des activités, ou spécialisées</p>
Objectifs du poste	Le technicien forestier territorial assure, sur le terrain, la gestion durable des forêts publiques (Etat et collectivités territoriales) et des espaces naturels sur son périmètre d'intervention, en application des aménagements forestiers.

Activités	<p>Assure le premier contact de la relation client</p> <p>Met en forme une offre commerciale</p> <p>Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client</p> <p>Effectue des relances sur devis</p> <p>Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires</p> <p>Établit un cahier des clauses techniques</p> <p>Recueille, et/ou traite, et/ou analyse des données</p> <p>Consolide et met en œuvre des programmes de travaux, désignations, états d'assiette</p> <p>Dirige la désignation des tiges à exploiter</p> <p>Prescrit, programme et suit les travaux patrimoniaux</p> <p>Propose et met en œuvre les programmes de travaux</p> <p>Propose et met en œuvre le programme d'actions relatif à l'accueil du public</p> <p>Représente l'ONF</p> <p>Suit les coupes, de l'état d'assiette à la réception</p> <p>Elabore et présente un programme de travaux</p> <p>Contrôle les limites</p> <p>Saisit des données en vue de leur informatisation</p> <p>Propose, gère et participe aux réceptions des produits</p> <p>Elabore et présente un devis de prestation</p> <p>Suit l'exécution du devis accepté</p> <p>Réalise le suivi de l'activité chasse/pêche</p> <p>Réalise des aménagements simplifiés</p> <p>Accueille le public</p> <p>Assure une veille commerciale</p> <p>Suit les concessions et le foncier</p> <p>Recherche et constate des infractions</p> <p>Vend des menus produits</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Triage de Carros</p> <p>Le titulaire du poste est chargé de l'application du régime forestier d'une forêt domaniale et des forêts communales de la rive droite de la vallée du Var et assure le contact avec de nombreuses communes non forestières clients actuels ou potentiels pour des prestations ONF.</p> <p>Il est chargé de la mise en œuvre des contrôles OLD sur l'UT NICE-MERCANTOUR. Il participe de façon importante aux actions DFCI, dont la surveillance estivale, les constatations réglementaires, les analyses post-feux et aux missions de police de l'environnement réalisées à titre conventionnel et patrimonial. Il participe aux activités collectives de l'UT.</p> <p>Le poste est spécialisé sur l'appui à l'UT en matière commerciale en lien étroit avec le RUT, pour environ 30% du temps avec l'appui du service développement de l'agence .</p>
Observations	<p>Participation au dispositif DFCI.</p> <p>Congés limités en été (pas plus de 2 semaines du 1er juillet au 15 septembre) Interventions assez fréquentes sur les incendies pendant les périodes de repos.</p> <p>Participation obligatoire aux missions de police de l'environnement pilotées par l'agence (minimum 7j/an).</p> <p>Interlocuteur de 10 communes non forestières.</p> <p>Saisonnalité de l'activité.</p> <p>Contact avec un public très hétérogène.</p> <p>Contraintes de travail dimanches et jours fériés (environ 10 j/an).</p>

	Code Poste : 21044 - Date de prise de poste : 01/04/2022 Chargé d'études Conseiller Arbre Conseil®
Structure de rattachement	87 - DT MIDI-MEDITERRANEE 8780 - AGENCE ETUDES MIDI - MEDITERRANEE 878002 - BE SUD OCCITANIE
Résidence administrative	HAUTE-GARONNE SAINT-GAUDENS
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 21/12/2021
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D
Contacts	VION MIREILLE - Niveau 1 - 05.62.73.55.37
Présentation de la structure	Acteur majeur de la filière forêt-bois, premier gestionnaire d'espaces naturels en France l'Office national des forêts (ONF) assure la gestion de près de 10 millions d'hectares de forêts publiques (forêts de l'Etat et des collectivités) en métropole et outre-mer. L'ONF est en cours de création d'une filiale regroupant ses activités de diversification (Arbre Conseil®, Mobilier Bois, Maîtrise de la végétation). L'agence études intervient en tant que bureau d'études réalisant des expertises en interne et en externe, dans le domaine de la biodiversité, des paysages et plus généralement de la gestion des espaces naturels forestiers. Pour la thématique de l'arbre en milieu urbain, les chargés d'études arbre conseil réalisent des expertises pour évaluer la santé des arbres et garantir la sécurité des personnes.
Objectifs du poste	Le chargé d'études réalise des études ou des expertises, dans un ou plusieurs domaines de spécialité précisé(s) dans sa fiche de poste.
Activités	Réalise des études et des expertises Coordonne une équipe projet réduite Aide à l'élaboration des devis ou des offres Établit un cahier des clauses techniques Assure la relation prescripteur et client Assure le pilotage financier du projet Apporte assistance, conseil et expertise Elabore et/ou présente les livrables d'un projet Contribue à ou assure une veille commerciale Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire. Représente l'ONF vis-à-vis de l'extérieur
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	Au sein l'Agence Etudes Midi Méditerranée, et sous la responsabilité du responsable du bureau d'étude, vous participez activement au développement de l'activité Arbre Conseil dans le domaine concurrentiel (réponses à appels d'offres, devis de gré à gré) principalement sur le secteur géographique du Bureau d'Etudes Sud Occitanie. Les principaux clients sur l'arbre conseil sont des collectivités (région, département, métropole, communes). Les missions principales se répartiront entre : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des diagnostics visuels et sonores avec préconisations d'interventions (surveillance et travaux) et remise d'un rapport de synthèse sur l'état des arbres diagnostiqués, principalement sur les départements du 09, 31 et 65 ; - Travailler aux côtés d'experts habilités et reconnus, maîtrisant le pénétromètre et/ou le tomographe à ondes sonores, et réalisant des diagnostics approfondis sur le même territoire ; - Intervenir seul ou en équipe, sur des prestations dans le domaine de l'arbre conseil (inventaire, relevé de végétation, diagnostics visuels et sonores) pour des clients stratégiques de la DT Midi Méditerranée (CD31 et CD65, conseil régional Occitanie, ville de Toulouse, Armées, communes) ; - Accompagner des experts Arbre Conseil® de la DT Midi Méditerranée pour les prestations, nécessitant l'utilisation d'outils de diagnostic (notamment pénétromètre et/ou tomographe à ondes sonores), et suivre si besoin des formations professionnelles sur toute la France. <p>Vous pouvez participer, en appui à votre responsable, à la rédaction d'offres commerciales ou de mémoires techniques : méthodologie et estimation du temps.</p> <p>A échéance de 2 à 3 ans, possibilité de passer l'habilitation Arbre Conseil®, pour devenir expert.</p>

APPEL DE CANDIDATURE

Observations	<p>Compétences attendues : Expérience dans le domaine du diagnostic de l'arbre en ville attendue. Formation de conseiller Arbre Conseil appréciée. Capacité à utiliser les outils informatiques de bureautique et de relevés (Pack Office, tablettes PC, SmartPhone, etc.). La maîtrise des outils et applicatifs du SIG est nécessaire à terme. Un CACES Nacelle serait un plus. Bonne capacité de rédaction attendue. Capacité à travailler au sein d'une équipe. Bonne capacité à rendre compte tout en ayant l'autonomie nécessaire pour gérer ses dossiers en propre. Savoir travailler en mode projet en tant que chef de projet ou contributeur. Savoir respecter les temps alloués à une mission, respecter les délais de rendus. Bon relationnel avec les clients. Nombreux déplacements sur le secteur d'intervention (région Occitanie principalement, et parfois PACA) - véhicule de service ONF disponible - Temps plein.</p> <p>Au 01/01/2023, le titulaire du poste a vocation à rejoindre la Filiale.</p>
--------------	---

	Code Poste : 6283 - Date de prise de poste : 01/03/2022 Assistant(e) commercial(e) Bois - Responsable du pôle soutien Bois
Structure de rattachement	88 - DT AUVERGNE-RHONE-ALPES 8810 - AGENCE TERRITORIALE DRÔME / ARDÈCHE 881001 - SECRETARIAT GENERAL AGENCE VALENCE
Résidence administrative	DROME VALENCE
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 01/01/2019
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>L'Agence territoriale Drôme-Ardèche gère 61 000 ha de forêts domaniales et 65 000 ha de forêts appartenant aux Collectivités.</p> <p>Peuplements de Hêtre-Sapinière, Pin noir, Chênes et autres feuillus.</p> <p>Récolte annuelle d'environ 135 000 m3 de bois, 70% de résineux, 30% de feuillus</p> <p>Travaux patrimoniaux en forêt domaniale (1,2 M d'€) et en forêt des collectivités (350 k€)</p> <p>Activités concurrentielles : environ 2 Md€ mis en oeuvre, avec l'agence Etudes et l'agence Travaux.</p> <p>Travaux d'intérêt général : MIG RTM, DSF, DFCI, Mig Bio</p> <p>L'Agence territoriale compte 78 postes répartis sur les 3 Sites de l'Agence (Valence, Die et Aubenas) et dans les 6 Unités Territoriales.</p> <p>Le poste est rattaché au secrétariat général 9 personnes et une SG Structure présente sur les 3 sites d'Aubenas, Die et Valence. Pôle Soutien Forêt Bois Service commercialisation des bois de l'Agence basé à Valence : Volume moyen annuel vendu (toutes forêts) : 135 000 m3 (50% FD et 50 % FC) dont 25 000 à 30 000 m3 en bois façonnés (en développement)</p>
Objectifs du poste	L'assistant spécialisé commercial bois & vente réalise le soutien commercial et administratif dans le cadre des ventes de bois.
Activités	<p>Met en forme une offre commerciale</p> <p>Gère le traitement administratif des ventes de bois</p> <p>Suit les contrats de vente</p> <p>Pré-comptabilise et facture les recettes</p> <p>Suit l'activité</p> <p>Fournit un appui logistique</p> <p>Tient les dossiers à jour</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<p>Au sein du pôle de soutien Forêt Bois, le responsable de pôle est responsable du soutien sur la commercialisation des bois (travail en binôme)</p> <p>Traitement administratif et comptable des ventes de bois pour tous types de vente</p> <p>Elaboration des catalogues de vente de bois</p> <p>Suivi des contrats d'approvisionnement, facturation client, reversement communes</p> <p>Gestion contrats FFN - Plateforme Ophelia</p> <p>Mise à jour CRM</p> <p>Référente administrative pour le déploiement de Prod Bois</p> <p>Appui aux UT pour Prod Bois</p> <p>Référente territoriale pour les logiciels Coupes/SAP</p>
Observations	

APPEL DE CANDIDATURE

	Code Poste : 14476 - Date de prise de poste : 01/04/2022 Technico-commercial bois
Structure de rattachement	88 - DT AUVERGNE-RHONE-ALPES 8835 - AGENCE TERRITORIALE MONTAGNES D'AUVERGNE 883502 - SERVICE BOIS MONTAGNES D'AUVERGNE
Résidence administrative	PUY-DE-DOME LEMPDES
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 01/02/2019
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	
Présentation de la structure	<p>Au sein de la direction territoriale Auvergne Rhône Alpes l'agence territoriale Montagnes d'Auvergne regroupe les départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.</p> <p>La surface gérée s'élève à environ 85 000 ha à dominante sectionale et communale répartis sur 2 000 propriétaires. Les enjeux de production sont prédominants, et plus particulièrement en matière de résineux; le volume annuellement mobilisé s'élève à 35 000 m3 en forêt domaniale, à 280 000 m3 en forêt des collectivités. Le volume de bois commercialisé façonné en contrats d'approvisionnement oscille entre 55 et 60 000 m3.</p> <p>Les aspects environnementaux dans la gestion technique -dont ceux liés à l'eau- sont prépondérants. Le chiffre d'affaires annuel résultant de l'activité conventionnelle s'élève à 1 100 k€, dont 750 k€ pour les travaux (en majorité en forêt des collectivités).</p> <p>L'agence contribue également à différentes missions d'intérêt général ou assimilées (MIGBIO, DSF, RENECAFOR).</p> <p>L'agence comporte 100 postes organisés. Elle est structurée autour de 3 services fonctionnels (dont un service bois mutualisé avec l'agence Limousin), répartis sur 3 sites administratifs -Lempdes, Vals près Le Puy, Aurillac- et de 7 UT.</p> <p>Le poste de technico-commercial 14476 intervient au sein du service bois mutualisé, lequel commercialise en bois façonné (BF) environ 110 000 m3 répartis sur les 2 agences. Le poste englobe le pilotage et la mise en œuvre de la production de bois façonné sur le Livradois et l'est de la Haute Loire soit 2 unités territoriale (Livradois Forez et Velay Meygal). Il représente à lui seul un volume potentiel de 25 000m3 (dont 15 000m3 issus de forêts appartenant à des collectivités) pour un pilotage annuel d'environ 15 contrats d'approvisionnement.</p>
Objectifs du poste	Le technico-commercial bois cherche, démarche des clients potentiels, pilote l'exploitation des bois et valorise au mieux les arbres récoltés. Il agit en application de la stratégie commerciale bois.

Activités	<p>Prospective</p> <p>Vend</p> <p>Organise la production de lots de bois vendus façonnés</p> <p>Participe à l'élaboration du planning de production</p> <p>Suit la commande du client</p> <p>Réalise le cubage et le classement des produits bois façonnés</p> <p>Gère les aires de stockage</p> <p>Organise et suit le transport des bois</p> <p>Vérifie les livraisons</p> <p>Gère la relation avec le fournisseur de travaux d'exploitation</p> <p>Effectue le contrôle de conformité et l'écoute client</p> <p>Contribue à la stratégie commerciale</p> <p>Gère un portefeuille clients</p> <p>Assure le suivi opérationnel de la production de bois façonnés</p> <p>Pilote ou co-pilote et/ou élabore les offres</p> <p>Suit l'activité</p> <p>Contribue à ou assure une veille commerciale</p> <p>Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire.</p> <p>Assure veille et animation technique, scientifique ou réglementaire</p> <p>Représente les intérêts de l'ONF et de ses partenaires</p>
Conditions particulières d'exercice	
Contexte d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et suivi des contrats d'approvisionnements : choix des parcelles, analyse économique, recherche ETF, contrôle qualité des produits, classement des bois, réception clients et organisation de la logistique; - Commercialisation de bois résineux en majorité; - Appui aux unités territoriales pour le choix des exploitations et le déploiement de la stratégie commerciale bois - Déplacements fréquents sur le territoire de l'agence Montagnes d'Auvergne et au siège du service bois à Aurillac. <p>Délocalisation possible</p> <p>Le poste de technico-commercial 14476 intervient au sein du service bois mutualisé, lequel commercialise en bois façonné (BF) environ 110 000 m³ répartis sur les 2 agences. Le poste englobe le pilotage et la mise en œuvre de la production de bois façonné sur le Livradois et l'est de la Haute Loire soit 2 unités territoriale (Livradois Forez et Velay Meygal). Il représente à lui seul un volume potentiel de 25 000m³ (dont 15 000m³ issus de forêts appartenant à des collectivités) pour un pilotage annuel d'environ 15 contrats d'approvisionnement.</p>
Observations	<p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des métiers de l'exploitation forestière ; - connaissance des produits bois ; - aptitude à travailler avec de nombreux partenaires internes et externes. <p>Savoir être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pragmatisme, esprit d'initiatives et réactivité ; - capacité à développer les relations client.

	Code Poste : 21098 - Date de prise de poste : 01/04/2022 Chargé d'études desserte, carbone et compensation
Structure de rattachement	88 - DT AUVERGNE-RHONE-ALPES 8840 - AGENCE ETUDES AUVERGNE-RHONE-ALPES 884005 - UP ETUDE SAVOIE MONT BLANC
Résidence administrative	SAVOIE CHAMBERY
Logement	NON LOGE
Classement	B3-B4 à partir du : 12/01/2022
Personnels concernés	CTF TFP TF SACE SACS SACN Salariés Gr. E ANT Type III Adj Admin CDF Salariés Gr. B-C-D ANT Type I
Contacts	LAMBERT KARINE - Niveau 1 - 04.79.69.80.94 MASSIAS MATHILDE - Niveau 2 - 04.72.60.11.97
Présentation de la structure	<p>Le poste est rattaché à l'Agence Etudes AURA.</p> <p>Le pôle Savoie de l'unité de production (UP) Etudes Savoie Mont Blanc (SMB) est composé d'un responsable, adjoint du chef de service de l'UP, et de 5 chefs de projet/chargés d'études travaillant dans des domaines d'expertise variées : environnement, eau, loisirs nature, desserte, etc. Le champ d'intervention du poste est celui des études et des services dans les domaines concurrentiels et d'intérêt général.</p>
Objectifs du poste	Le chargé d'études réalise des études ou des expertises, dans un ou plusieurs domaines de spécialité précisé(s) dans sa fiche de poste.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Étudie et/ou propose un montage financier Veille à la disponibilité des crédits Conçoit des projets d'études et expertises Réalise des études et des expertises Coordonne une équipe projet réduite Aide à l'élaboration des devis ou des offres Établit un cahier des clauses techniques Assure la relation prescripteur et client Assure le pilotage financier du projet Apporte assistance, conseil et expertise Elabore et/ou présente les livrables d'un projet Contribue à ou assure une veille commerciale Assure une veille technique, scientifique, économique, réglementaire. Représente l'ONF vis-à-vis de l'extérieur
Conditions particulières d'exercice	

Contexte d'exercice	<p>Le chargé d'études réalise, pilote ou vient en appui sur tous projets d'études ou de maîtrise d'œuvre externe ou interne dans les domaines de spécialité de la « desserte », du « carbone » et de la « compensation ».</p> <p>Il participe aux phases amont des projets dans le cadre de leur montage, en gré à gré (service commercial, unités territoriales (UT) de l'Agence territoriale SMB) ou sur appel d'offre, pour le compte de collectivités locales ou de clients privés.</p> <p>En matière de desserte, le chef de projet appuie techniquement l'Agence territoriale (ATE) SMB et les UTs sur demande. Il travaille en étroite relation avec le service Forêt de l'ATE SMB et est en contact avec le service commercial et l'Agence travaux. Il participe au pool des chefs de projets desserte composé de 5 personnes.</p> <p>Référent carbone pour la Savoie, le chef de projet maîtrise et applique les méthodologies carbone pour la qualification des projets à construire avec les clients et les propriétaires forestiers (en lien avec son homologue de Haute-Savoie). Il suit les travaux de mise en œuvre carbone pour les sites concernés avec les équipes locales.</p> <p>Le chef de projet met en œuvre des mesures compensatoires et réalise des suivis environnementaux de chantiers.</p> <p>Il intervient prioritairement sur le département de la Savoie mais pourra aussi exercer en Haute-Savoie.</p>
Observations	<p>Compétences liées au poste :</p> <p>Savoirs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des enjeux majeurs des domaines d'activités et des divers interlocuteurs internes et externes - Expérience « desserte » souhaitée - Connaissance en méthodologie de projet <p>Savoir-faire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un conseil, un appui, une expertise - Organiser et coordonner un projet avec divers intervenants - Communiquer en interne et en externe - Piloter l'activité - Prendre en compte les besoins et motivations d'un client

N° 21-G-

NOTE

DE SERVICE

Diffusion interne : G

le 28 DEC 2021

Diffusion externe : 0

Service rédacteur : DRH-DPG

Plan de classement : 3.12.5

Direction Générale
2, Av. de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12

Objet : Lignes directrices de gestion 2020-2024 – Mobilité

Mots-clés : mobilité, agent de droit public et salariés

Processus principal impacté : Gérer les ressources humaines - GRH

Autre(s) processus concerné(s) : Sans objet

Date d'application : Dès parution

Textes(s) de référence :

- Décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives

Document(s) abrogé(s) :

- Note de service NDS-21-G-2107 du 9 février 2021

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 : Imprimé de mutation
- Annexe 2 : Pièces à fournir dans le dossier de candidature
- Annexe 3 : Formulaire d'évaluation
- Annexe 4 : Recevabilité des candidatures - parcours professionnel

Résumé :

Cette note de service a pour objet de définir la politique générale de mobilité au sein de l'établissement, elle abroge la note de service 21-G-2107 du 9 février 2021 sur la mise en place des lignes directrices de gestion.

Elle fait suite à la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique qui met fin à la compétence des commissions paritaires (CAP/CCP) pour les mobilités et précise qu'il appartient au comité technique central (futur CSA) d'être consulté sur les lignes directrices de gestion pluriannuelles.

Le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des commissions administratives paritaires précise les orientations générales en matière de mobilité et de valorisation des parcours professionnels.

I. Modalités

Cette note fixe les lignes directrices de gestion de mobilité au sein de l'ONF et constitue le document de référence en matière de gestion de la mobilité.

La mobilité s'inscrit dans le cadre de la politique pluriannuelle de pilotage des ressources humaines de l'établissement qui a notamment pour objectif d'offrir à ses personnels, des parcours professionnels attractifs, dynamiques mais aussi, d'accompagner les transitions professionnelles notamment dans les métiers en tension. L'accord relatif à la Gestion des Emploi et des Parcours Professionnels (GEPP) précise ces modalités.

Sont concernés par cette note de service, les personnels de droit public et par souci de convergence entre les différents statuts d'emploi, les salariés. Les lignes directrices de gestion ont ainsi vocation à s'appliquer à l'ensemble des personnels de l'ONF (fonctionnaires, contractuels de droit public et salariés) affectés sur un poste pérenne (ou permanent).

Les salariés en contrat à durée déterminée et les agents contractuels de droit public en contrat à durée déterminée ainsi que les apprentis et les contrats aidés peuvent postuler. Il ne s'agira pas de mobilité interne mais d'un recrutement.

À cet effet, sous réserve de l'adéquation du profil, les personnels de l'établissement affectés sur un emploi pérenne (permanent) sont prioritaires sur les candidatures des CDD, des apprentis et des contrats aidés.

Les lignes directrices de gestion sont édictées pour une durée de 5 ans.

Elles peuvent donner lieu à révision chaque année si besoin après avis du comité technique central (CTC) et du comité social et économique central (CSEC).

II. L'élaboration des lignes directrices de gestion et la stratégie pluriannuelle de l'Office

La stratégie pluriannuelle de l'Office national des forêts vise à servir les besoins en compétence de l'Office dans un contexte de renouvellement démographique important.

Elle s'attache à garantir :

- ✓ l'adéquation compétences/ postes ;
- ✓ l'appréciation des compétences à l'aptitude attendue ;
- ✓ le développement des parcours professionnels ;
- ✓ l'accompagnement des projets de mobilité ;
- ✓ la diversité et l'égalité professionnelle.

Bien préparée, la mobilité offre au personnel une possibilité d'enrichissement du parcours professionnel et pour le service, une opportunité de développement des compétences au profit du collectif de travail. La mobilité est donc un dispositif favorable aux intérêts à la fois de l'employeur et du personnel.

Les besoins en compétences sont priorisés par typologie de métiers. Cette typologie a vocation à identifier des métiers pour lesquels il est opportun d'engager des plans d'action particuliers : difficultés de recrutement interne/externe, fort renouvellement des effectifs....

Tous les métiers identifiés dans cette typologie sont réputés « en vigilance ».

Afin de mettre en œuvre une concertation élargie sur les orientations stratégiques sur l'emploi et les compétences, l'Office souhaite se doter d'un observatoire des métiers et des compétences dont la composition sera paritaire.

Le rôle des Conseillers en évolution professionnelle (CEP)

L'ONF a mis en place au sein de chaque direction (Centrale, territoriale et régionale) des conseillers en évolution professionnelle qui apportent un appui aux personnels souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un projet professionnel, (changement de métier, inscription dans un vivier...).

Le CEP dispose de nombreux dispositifs pour accompagner le projet d'un collaborateur (découverte métier type « vis ma vie », bilan de compétences, coaching, tutorat, immersion, intégration dans un vivier, « autres prépas » ...).

Les CEP accompagnent des projets dans la durée, ils n'interviennent pas dans le processus de mobilité qui est un acte personnel. L'interlocuteur est, pour une mobilité, le service RH recruteur.

Sont précisés ci-dessous :

- ✓ les modalités de l'appel à candidatures ;
- ✓ la candidature et le mode de sélection ;
- ✓ les critères légaux de priorité ;
- ✓ les critères complémentaires de priorité : permettant d'examiner les demandes individuelles de mobilité, sans préjudice du pouvoir d'appréciation de l'ONF en fonction des situations individuelles, des besoins du service ou de tout autre motif d'intérêt général ;
- ✓ les modalités d'application des durées minimales et maximales d'occupation de certains emplois.

2.1. Les modalités de l'appel à candidatures

La publication des offres est nationale. Elle s'effectue selon les modalités et le calendrier suivant :

- **Un cycle principal de mobilité du printemps** : publication des postes en mai, la prise de poste s'effectue entre le 1er septembre et le 1er novembre, elle peut être anticipée si accord entre les structures et la DRH. Dans ce cycle, s'inscrit la majorité des postes vacants ou susceptibles d'être vacants des catégories A/cadres, B/TAM et C/Employés.
- **Des cycles de mobilité au « fil de l'eau » via publication le vendredi toutes les 2 semaines selon un calendrier diffusé sur Intraforêt au début de chaque année.** Ces cycles doivent permettre de pourvoir des postes vacants ou certains de l'être. Les services de départ et d'arrivée s'accordent sur la date de prise de poste, celle-ci devant s'effectuer au maximum 3 mois après la décision d'attribution du poste. Ces publications sont suspendues pendant la période estivale, de mi-juillet à mi-août.

Durant la période de réalisation du cycle principal de mobilité du printemps (entre début avril et mi-juillet), cette mobilité « au fil de l'eau » se poursuit pour les seules publications de postes répondant aux caractéristiques suivantes :

- postes classés A3 et plus,
- postes sensibles ou avec un degré d'exposition important pour lesquels le délai lié au cycle principal de mobilité du printemps ne permet pas d'assurer la continuité de service,
- degré d'urgence lié notamment à la situation des effectifs du service et/ou absence de solutions temporaires alternatives.

Les postes offerts dans ce cadre sont alors validés par la DRH au vu de la motivation de la demande, cette dernière étant formulée par écrit.

Les retraits de postes après publication ne sont pas envisageables sauf motivation expresse de la demande auprès de la DRH.

Les offres sont accessibles aux personnels de l'ONF et sur le site de la Place de l'Emploi Public (PEP) (<https://www.place-emploi-public.gouv.fr/>) pendant un délai d'un mois.

Les mises en appel sont validées par la DRH, cette validation emporte également l'examen des évolutions éventuelles de classement de postes.

Le changement de métier, de résidence administrative, ou de classement implique une remise en appel du poste. Il en est de même si les missions changent à plus de 50 %. Cependant, un changement de métier s'inscrivant dans le cadre d'une évolution initiée par une direction centrale n'emporte pas cette obligation.

L'annexe 4 répertorie les règles de gestion associées à l'ouverture de poste.

- La publication interne (ONF, ministères de tutelle et Place de l'Emploi Public)

Les offres sont accessibles sur Intraforêt à partir de la page d'accueil. Les fiches de poste ou fiches métiers sont consultables.

Pour les ouvriers forestiers, la liste des offres fait également l'objet d'un envoi par mail, d'un envoi sous format papier, d'un affichage au lieu d'embauche ou d'une remise par le conducteur de travaux. Les fiches de poste sont disponibles sur demande auprès du service RH de la direction ouvrant le poste dans les plus brefs délais.

La liste des postes mis en appel est adressée à chaque ministère de tutelle (MAA et MTE) pour publication. Les candidatures d'agents de la fonction publique hors ONF sont étudiées selon les mêmes modalités et dans le même pas de temps que l'examen des candidatures internes.

La liste des postes vacants est également publiée sur le site Place de l'Emploi Public.

- La publication externe

La publication des postes à l'externe (publication sur onf.fr, recours à des cabinets de recrutement, Pôle emploi...) intervient lorsque l'appel à candidature interne est infructueux ou susceptible de l'être. En tout état de cause, les candidatures externes ne seront examinées qu'après traitement des candidatures internes.

- Cas particuliers : postes A3 et plus

La publication des offres est effectuée en interne, auprès des ministères de tutelle et sur la PEP. La durée avant ouverture à la publication externe est appréciée selon le degré d'urgence à pourvoir le poste.

- L'offre d'emploi

Afin de permettre à chaque personnel de se positionner, l'offre d'emploi fait référence :

- ✓ Au service, à la résidence administrative ou au lieu de travail pour les personnels ouvriers ;
- ✓ À l'activité de la structure ;
- ✓ Au métier, au classement (ou niveau de responsabilité) ;
- ✓ Aux activités attendues et compétences requises pour le poste ;
- ✓ Au corps ou groupe, au grade ou niveau exigé ;
- ✓ À l'intitulé de la fonction ;
- ✓ Aux critères de diplômes et /ou d'expériences ;
- ✓ Aux éléments à fournir pour étayer sa candidature : Curriculum Vitae, lettre de motivation, ou tout autre document utile... ;
- ✓ Le cas échéant, à la durée minimale attendue sur le poste ;
- ✓ Aux coordonnées de la personne à contacter (2 contacts dans la mesure du possible).

2.2. La candidature et le mode de sélection

Le dépôt de candidature interne s'effectue :

- ✓ par mail ou courrier auprès du service RH d'accueil de la DT/DR/DG dont les coordonnées sont mentionnées sur l'offre d'emploi et copie de la demande au n+1 ;

À l'issue de l'examen des candidatures internes et en l'absence de candidats internes, les candidatures reçues par tout canal choisi par l'Office (sites de recrutement, ONF.fr etc.) peuvent être examinées.

Le candidat formalise sa candidature en adressant les éléments suivants à la DT d'accueil :

- ✓ la demande de mobilité (copie annexe 1) ;
- ✓ un Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation ;
- ✓ l'ensemble des éléments justificatifs relatifs à sa situation personnelle (priorités légales, priorités établies à titre subsidiaire, situation sociale...).

La DT accueille la candidature.

Si le collaborateur candidate sur plusieurs postes, les choix doivent être classés par ordre de préférence.

La liste des pièces à fournir pour les priorités est mentionnée en annexe 2.

- La sélection des candidats

Deux avis sont émis sur une candidature :

1° L'avis du service de départ : il se prononce sur l'opportunité du départ au regard des seules nécessités de service.

Il conviendra d'accorder une attention particulière au personnel qui ferait une demande de mobilité et qui se verrait opposer deux fois un avis défavorable pour nécessité de service.

2° L'avis du service d'accueil : La candidature est étudiée au regard de l'appréciation des compétences par le service RH d'accueil. Sont également prises en compte, l'expérience acquise sur un poste, dans une activité syndicale ou dans le secteur associatif, les priorités éventuelles. Chaque candidature fait l'objet d'une évaluation écrite par le recruteur à l'aide du formulaire joint en annexe 3.

Cette évaluation peut être transmise au candidat à sa demande. Cette transmission intervient après la prise de décision.

Le choix du candidat est arrêté par le service RH de la DT d'accueil au vu des évaluations et en tenant compte des éventuelles priorités.

Pour une première accession à un poste de cadre et pour les postes de managers A1 et plus, le choix du candidat est arrêté par la DRH sur proposition du DT d'accueil.

Aucune affectation ne sera validée sans la rédaction de cette évaluation pour l'ensemble des candidatures internes, y compris pour les IAE et IPEF. Pour les candidatures externes, elle sera exigée pour les finalistes.

Les critères d'appréciation des candidatures sont : l'expérience y compris dans une activité syndicale ou associative, les compétences, la nature et la durée des responsabilités déjà exercées, l'aptitude du candidat, les éventuelles priorités à l'exclusion de tout motif discriminatoire.

Les candidatures répondant aux critères de gestion (cf. annexe 4) et ayant le profil requis sont privilégiées. Toutefois, en l'absence de candidature répondant à cette double condition, les autres candidatures sont recevables et susceptibles d'être retenues.

L'évaluation prend en compte les démarches effectuées par le candidat, et validées par la DRH (par exemple, intégration dans un vivier), pour évoluer professionnellement.

Pour les candidatures présélectionnées répondant aux critères ci-dessus, il est proposé au(x) candidat(s) de participer à un entretien de recrutement.

Toute discrimination de candidat pour les motifs suivants est interdite¹ :

- ✓ Origine géographique, nom de famille, lieu de résidence ;
- ✓ Appartenance ou non-appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie ou à une nation ;
- ✓ Langue parlée (autre que le français) ;
- ✓ Sexe ou identité de genre ;
- ✓ Situation de famille, grossesse ou maternité ;
- ✓ Orientation sexuelle ou mœurs ;
- ✓ Apparence physique ;
- ✓ Âge ;
- ✓ État de santé, handicap, perte d'autonomie ;
- ✓ Caractéristiques génétiques ;
- ✓ Religion, convictions politiques ou activités syndicales ;
- ✓ Précarité de sa situation économique ;
- ✓ Statut (fonctionnaire ou salarié).

- Procédure et délais

Les offres sont publiées sur une durée d'un mois, durée qui en cas d'urgence avérée peut être réduite.

Les candidats doivent par conséquent prendre contact avec le service recruteur pendant ce délai. La candidature doit être déposée, par le candidat, au plus tard le jour de la clôture de l'appel à candidatures auprès du service RH d'accueil (DT/DR/DG). Un accusé de réception émis par le service RH d'accueil DT/DR/DG est remis au candidat.

Tout candidat est informé, par courrier ou courriel adressé dans un délai d'un mois par le service recruteur ou le service RH de proximité, des suites réservées à sa candidature.

Une information sur les mouvements de personnels est ensuite diffusée par la DRH nationale.

2.3. Les priorités légales

En tenant compte des compétences et dans toute la mesure du possible, compatible avec le bon fonctionnement du service, sont considérés comme prioritaires à une mobilité et conformément aux dispositions des articles 60 et 62 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, les personnels :

- ✓ séparés de leurs conjoints (mariés ou pacsés) pour des raisons professionnelles ;
- ✓ disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ;
- ✓ originaires des DOM : qui justifient du centre de leurs intérêts matériels et moraux dans une des collectivités régis par les articles 73 et 74 de la Constitution ;
- ✓ qui bénéficient d'une priorité d'affectation suite à la suppression de leur emploi dans le cadre d'une restructuration.

Tout candidat évoquant l'une de ces priorités doit fournir les justificatifs répertoriés dans l'annexe 2. Pour une meilleure prise en compte de leur situation, les candidats sont invités à élargir leur choix de poste.

2.4. Les priorités supplémentaires

En tenant des compétences et dans toute la mesure du possible, compatible avec le bon fonctionnement du service, peuvent bénéficier d'une priorité à titre subsidiaire, le personnel :

- ✓ qui souhaite rejoindre une affectation, en sa qualité de proche aidant au sens des articles L.3142-16 du Code du travail ;
- ✓ qui permet le maintien d'une garde alternée ;

¹ C. trav. art. L1132-1

Article 6 ter A de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors.

- ✓ qui est tuteur ou curateur d'un parent ;
- ✓ qui bénéficie d'un reclassement pour inaptitude médicalement constatée ;
- ✓ astreint à mobilité (fonctionnaires qui doivent faire une mobilité pour bénéficier d'une promotion ou les personnels affectés sur un poste supprimé hors restructuration) ;
- ✓ qui réintègre après maladie ;
- ✓ qui réintègre après une disponibilité ;
- ✓ qui est affecté sur un poste temporaire ;
- ✓ qui exerce à temps partiel dans le cadre d'un CDI et qui souhaite occuper un poste à temps complet de même qualification ou de qualification équivalente ;
- ✓ le personnel qui est inscrit dans un vivier.

Rappel : Les CDD, les apprentis et les contrats aidés relèvent du recrutement et non d'une mobilité. Ils bénéficient d'une priorité face à un recrutement externe voire d'une priorité de recrutement sur le site.

La date de prise de fonctions fait l'objet d'une concertation entre le service RH de départ et d'accueil. La date doit être communiquée à l'intéressé au plus tard dans un délai de 3 semaines après information du candidat retenu.

2.5. Les modalités d'application des durées d'occupation des postes

Conformément à l'article 10 du décret susvisé, en application du III de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984, des durées minimales et maximales d'occupation de certains emplois peuvent être fixées notamment pour tenir compte :

- ✓ de difficultés particulières de recrutement ;
- ✓ des impératifs de continuité du service et de maintien des compétences ;
- ✓ des objectifs de diversification des parcours de carrière ;
- ✓ des enjeux de prévention des risques d'usure professionnelle liés aux conditions particulières d'exercice de certaines fonctions ;
- ✓ des enjeux relatifs à la prévention des risques déontologiques

Ces dispositions sont établies sans préjudice :

- ✓ de la durée d'affectation définie pour l'occupation des emplois fonctionnels ;
- ✓ des règles spécifiques relatives aux durées minimales et maximales d'occupation de certains emplois prévus par les statuts particuliers.

L'encadrement des durées d'occupation des postes vise à répondre à plusieurs objectifs de la politique de mobilité mise en place dans l'établissement :

- un objectif de continuité de service, d'acquisition de compétences et d'expérience tout en permettant au collaborateur de valoriser ses compétences dans le cadre d'un parcours. La technicité des postes nécessite une période d'adaptation à tout nouveau poste, de formation professionnelle ou de compagnonnage impliquant certains collègues. Ainsi, une durée minimale de trois ans pour l'acquisition des compétences requises est fortement recommandée.
- un objectif de diversité des parcours des encadrants, de développement des compétences des cadres, et de leur employabilité tout au long du parcours de carrière. Ainsi, une durée maximale de 7 ans est recommandée pour les postes d'encadrement supérieur, de directeur d'agence, de chef de service. Une durée maximale de 10 ans est recommandé pour les postes de RUP, RUT ou équivalent (hors emplois fonctionnels régis par des dispositions réglementaires spécifiques).

Il peut être dérogé à la durée fixée dans l'intérêt du service ou, s'agissant de la durée minimale, pour tenir compte de la situation personnelle ou familiale de l'agent.

III. Le rôle des organisations syndicales

Les représentants du personnel peuvent saisir, sur demande du collaborateur concerné, le service RH territorial de situations individuelles qui appellent une attention particulière. Cette intervention doit intervenir dans le délai imposé pour candidater.

IV. Modalité de recours

Le candidat non retenu peut solliciter un recours gracieux auprès du recruteur (DT/DR/DG).

L'agent de droit public peut, dans un délai de 2 mois suivant la publication valant décision des résultats de mobilité pour un poste donné, exercer un recours administratif ou contentieux dans les conditions prévues aux articles L140-1 et suivants du code des relations entre le public et l'Administration.

V. Bilan annuel de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion

La mise en œuvre des lignes directrices de gestion en matière de mobilité fait l'objet d'un bilan annuel présenté devant le comité technique central (CTC) et le comité social et économique central (CSEC).

Ce bilan mentionnera :

- ✓ nombre de postes mis en appel ;
- ✓ le nombre de candidats ;
- ✓ répartition homme / femme ;
- ✓ nombre de situations prioritaires ;
- ✓ durée moyenne de pourvoi des postes ;
- ✓ répartition par métiers ;
- ✓ nombre de postes par région ;
- ✓ nombre de recours.

Ces données ne sont pas nominatives.

Le directeur général
de l'Office national des forêts,

Bertrand MUNCH

[NOUVEAU FORMULAIRE EN COURS DE REFONTE]



DEMANDE DE MOBLITE

Nom :

Prénom :

Métier :

DT :

Agence :

Poste sollicité (* préciser l'ordre de priorité)

Choix * :

N° Poste :

Métier :

DT :

Choix * :

N° Poste :

Métier :

Motivation de la demande : joindre un CV et une lettre de motivation.

- convenance personnelle
- priorité légale (Fournir les justificatifs)
- autres priorités (Fournir les justificatifs)

Date et signature du candidat,

Avis du service sur le départ au vu des nécessités de service

Favorable

Date et signature :

Défavorable

Avis du service d'accueil :

candidature retenue

Date et Signature :

candidature non retenue

I. Composition du dossier de mobilité

Le dossier de demande mobilité est composé :

- ✓ Du formulaire de demande de mobilité ;
- ✓ Un Curriculum Vitae présentant principalement le parcours professionnel et une lettre de motivation ;
- ✓ De toute pièce signalant une situation particulière.

II. Cas particulier des mobilités prioritaires

1. Mobilité sollicitée au titre d'un rapprochement de conjoint

Sont concernés, les collaborateurs mariés ou pacsés et séparés de leur conjoint pour des raisons professionnelles. Ces dispositions sont étendues au concubinage avec un enfant en commun.

Le dossier de mobilité doit être complété des pièces suivantes :

- ✓ Copie du livret de famille ;
- ✓ Acte d'enregistrement du PACS accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition communes prévue par le Code des impôts (fiche d'imposition ou déclaration sur l'honneur si le PACS est récent) ;
- ✓ Contrat de travail du conjoint s'il exerce une activité salariale ou tout autre document permettant de justifier de la situation professionnelle et attestation du conjoint sur son impossibilité à faire une mobilité ;
- ✓ Justificatifs de domicile attestant la séparation.

2. Mobilité sollicitée au titre du handicap

Sont concernés les collaborateurs reconnus travailleur handicapé. Ces dispositions sont étendues aux collaborateurs ayant à charge un enfant handicapé ou un conjoint handicapé.

Le dossier de mobilité doit être complété des pièces suivantes :

- ✓ Attestation de reconnaissance de travailleur handicapé ou attestation de reconnaissance du handicap de l'enfant ou conjoint ;
- ✓ Si l'enfant est handicapé, attestation d'inscription dans un établissement spécialisé

3. Mutation sollicitée dans le cadre d'une suppression de poste (hors restructuration)

Le personnel dont le poste est supprimé bénéficie d'une priorité. La suppression de poste doit être établie (décision du DT après avis du CTT), elle sera confirmée par le service de départ.

4. Mutation sollicitée dans le cadre d'un rapprochement de l'enfant par le parent qui n'a pas la garde ou en cas de garde alternée

Le dossier de mobilité doit être complété des pièces suivantes :

- ✓ Copie du livret de famille ;
- ✓ Copie du jugement prononçant le divorce ou de la décision du tribunal prononçant la dissolution du PACS

5. Mutation sollicitée dans le cadre de l'exercice de la qualité de proche aidant au sens des articles L3142-16 et suivant du Code du travail.

Le collaborateur ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise devient prioritaire s'il remplit les conditions pour bénéficier d'un congé en qualité de proche aidant lorsque l'une des personnes suivantes présente un handicap ou une perte d'autonomie d'une particulière gravité :

- 1° Son conjoint ;
- 2° Son concubin ;
- 3° Son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- 4° Un ascendant ;
- 5° Un descendant ;
- 6° Un enfant dont il assume la charge au sens de l'article L. 512-1 du code de la sécurité sociale ;
- 7° Un collatéral jusqu'au quatrième degré ;
- 8° Un ascendant, un descendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré de son conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;
- 9° Une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou avec laquelle il entretient des liens étroits et stables, à qui il vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

ANNEXE 3 : FORMULAIRE D'EVALUATION

Avis sur candidature (mobilité interne ou recrutement externe)	
andidature au poste de (numéro et intitulé)	
NOM et Prénom du candidat :	
Candidat vivier (OUI/NON) :	
Tests techniques effectués si requis (date) :	
Entretien mené par la RH (date et nom de la personne qui a mené l'entretien) :	
Entretien mené par le manager (date et nom de la personne qui a mené l'entretien) :	
Synthèse des entretiens effectués	Axes d'amélioration - Niveau attendu
Points d'appuis pour le poste	Motivations et projet professionnel
Compétences professionnelles (savoir-faire, connaissances techniques)	
Personnalité et comportement	
Autres éléments	
CONCLUSION SUR LA CANDIDATURE - Avis et identification du potentiel pour réussir et évoluer :	
VISA DT (nom du signataire et date) :	VISA DG si requis sur le poste (nom du signataire et date) :

ANNEXE 4 : CRITERES DE GESTION DES CANDIDATURES PAR CLASSEMENT DE NIVEAU DE POSTE

L'attribution des postes est effectuée après évaluation des candidatures. Selon le niveau du poste, une expérience ou un parcours professionnel est privilégié. Le tableau ci-dessous précise ces critères de gestion selon le classement du poste. Les candidatures répondant aux critères de gestion et ayant le profil requis sont privilégiées. Toutefois, en l'absence de candidature répondant à cette double condition, les autres candidatures sont recevables et susceptibles d'être retenues.

	A4 et +	A3	A2	A1 bis	A1	B3-B4	B2	C
IGPEF	oui							
ICPEF	oui	oui						
IPEF	oui	oui	oui					
IAE HC	oui	oui						
IDAE	oui	oui	oui					
IAE			oui	oui	oui			
Attaché HC	oui	oui						
Attaché P	oui	oui	oui	oui				
Attaché			oui	oui	oui			
CATE			oui	oui	oui			
CTF				Oui après occupation d'un poste A1	oui	oui		
TFP				Oui après occupation d'un poste A1	oui	oui	oui	
TF						oui	oui	
SACE				Oui après occupation d'un poste A1	oui	oui	oui	
SACS				Oui après occupation d'un poste A1	oui	oui	oui	
SACN						oui	oui	
Adjoints Adm. tous grades						oui	oui	oui
CDF tous grades						oui	oui	oui
Salariés Gr-G-GH	oui	oui						
Salariés Gr. F'	oui	oui	oui					
Salariés Gr. F			oui	oui	oui			
Salariés Gr. E				oui	oui	oui	oui	
Salariés Gr. B-C-D						oui	oui	oui
ANT Type VI	oui							
ANT Type V	oui	oui						
ANT Type IV			oui	oui	oui			
ANT Type III				oui	oui	oui	oui	
ANT Type I						oui	oui	oui

IDENTIFICATION

NOM: _____
PRÉNOM: _____

Campagne de Mobilité : _____
Indiquer : Printemps + année
ou Fil de l'eau + mois et semaine (1 ou 3)

**DEMANDE DE MOBILITE****SITUATION ACTUELLE**

STATUT: Fonctionnaire Contractuel public Salarié

N° POSTE ACTUEL: _____

Date d'arrivée sur le poste actuel : _____

INTITULÉ: _____

CLASSEMENT : _____

Résidence administrative ou lieu de travail : _____

Pour les fonctionnaires : _____

Pour les salariés : _____

CORPS: _____

GROUPE : _____

GRADE: _____

NIVEAU : _____

DT/DR : _____

Administration/service (pour les fonctionnaires hors ONF) : _____

Agence/ Département: _____

Service: _____

AFFECTATIONS DEMANDÉES (à classer par ordre de préférence, en incluant, le cas échéant, les postes hors ONF)

Avez-vous sollicité d'autres postes à l'extérieur de l'ONF?

oui
 non

Si oui, merci d'inscrire l'intégralité de vos demandes ci-dessous (par ordre de préférence)

AVIS DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES (joindre éventuellement un rapport) :

* F-Favorable D-Défavorable (rapport obligatoire)

Priorité	DT - DR - DC	Agence ou département (pour le siège)	Service	N° de poste	Intitulé du poste	Motif de demande*	AVIS SERVICE ACTUEL		AVIS SERVICE ACCUEIL	
							Avis DR/Agence	Avis DT	Avis DR/Agence	Avis DT
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Signature du demandeur
À:
Date: (jj/mm/aaaa) _____
Signature: _____

*** Motifs de demande**
(joindre éventuellement un complément d'informations)

C - Convenance personnelle
Priorité légalé :
R - Rapprochement de conjoint
O - Originaire DOM
Co - Conjoint originaire DOM
H - Travailleur handicapé
PH - Parent enfant handicapé
PS - Poste supprimé
P - Proche aidant

Autre motif :
S - Rapport social
LAM - Lauréat astreint à mobilité
RCLD - Réintégration après CLD
RCP - Réintégration après congé parental
RD - Réintégration après détachement
RFOP - Réintégration après congés FOP
IDS - Intérêt de service
D - Autre (à étyayer)

Date: Signature: Nom du signataire:	Date: Signature: Nom du signataire:	Date: Signature: Nom du signataire:	Date: Signature: Nom du signataire:
---	---	---	---

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE MUTATION : cf. NDS Lignes directrices de gestion 2020-2024 MOBILITE

Elle doit être transmise au service RH de la direction territoriale sous couvert de la voie hiérarchique.